

GUIDE DE RÉDACTION DE TRAVAUX DE RECHERCHE EN MUSIQUE

par

CLAUDE BEAUDRY

Quatrième édition

Bibliothèque de l'Université Laval
Québec
2001

ISBN 2-920310-21-6

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada
et à la Bibliothèque nationale du Québec

Quatrième édition

© Bibliothèque de l'Université Laval 2001

AVANT-PROPOS

Ce guide s'adresse à l'étudiant en musique qui doit rédiger un travail de recherche : essai, mémoire ou thèse. Il veut fournir une réponse rapide et efficace aux principaux problèmes rencontrés, sur le plan formel, lors de la rédaction d'un tel travail.

On dit qu'une image vaut mille mots. C'est pourquoi, plutôt que de dissenter longuement sur les différentes procédures à suivre, comme le font la plupart des manuels consacrés à ce sujet, le présent guide propose, de manière originale et avec le minimum d'explications, des modèles à suivre pour la disposition des différentes parties du travail écrit, depuis la page de titre jusqu'à la bibliographie, en passant par la table des matières, les chapitres, les paragraphes, les espacements, les citations, les exemples musicaux et les notes de bas de page.

Je tiens à exprimer ma gratitude à Juliette Bourassa, Louise Mathieu, Lucien Brochu, Paul Cadrin, Carole Grégoire, Jean-Pierre Pinson, Lucien Poirier, Marc-André Roberge et Arthur Wenk pour leur précieuse collaboration lors de la rédaction et la révision de ce travail.

Claude Beaudry
Conseiller en documentation musicale
Bibliothèque
Université Laval
Québec

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	II
Table des matières	III
Introduction	1
Chapitre I : les parties du manuscrit	3
1. Les pages liminaires	4
1.1 La page de titre	4
1.2 L'avant-propos	4
1.3 La table des matières	4
1.4 Les autres tables ou listes	4
1.5 Les sigles et abréviations	5
1.6 Modèles de pages liminaires	5
Modèles de page de titre	6
Modèles de table des matières	11
Modèle de liste des tableaux	13
Modèle de liste des illustrations	14
Modèle de liste des exemples musicaux	15
Modèle de liste des sigles et abréviations	16
2. Le travail proprement dit	17
2.1 L'introduction	17
2.2 Le corps du travail	17
2.3 La conclusion	17
3. Les appendices	17
4. La bibliographie	17
5. L'index	18

Chapitre II : la mise en page	19
1. La disposition du texte	19
2. Les citations	20
3. La pagination	22
4. Les tableaux, illustrations et figures	22
5. Les exemples musicaux	24
6. Les notes de bas de page	25
6.1 L'appel de note	26
6.2 Répétition de la référence	26
6.3 Disposition des notes de bas de page	28
6.4 Modèles de notes de bas de page	30
7. Division des mots en fin de ligne	36
7.1 En français	36
7.2 En anglais	36
7.3 Dans les autres langues	37
8. Emploi des majuscules	37
8.1 Dans les titres d'ouvrages cités en note ou en bibliographie	37
8.2 Dans le texte	38
9. Espacement avant et après les signes de ponctuation	39
10. Disposition de la bibliographie	40
10.1 Monographies	41
10.2 Plus d'un ouvrage du même auteur	41
10.3 Articles de périodiques	42
10.4 Œuvres musicales	42
10.5 Essais, mémoires, thèses et autres manuscrits	42
10.6 Le sous-titre	42
10.7 Comparaison d'une référence en note ou en bibliographie	42
10.8 Modèles de citations bibliographiques	43
11. Disposition de l'index	51
Liste des ouvrages consultés	52
Index	54

INTRODUCTION

La qualité de la présentation matérielle est un aspect important à considérer dans la rédaction d'un travail de recherche. Il va de soi, en effet, que la rigueur de la démarche scientifique commande à l'étudiant de s'astreindre à des normes de rédaction propres à favoriser la clarté et la bonne ordonnance de l'ensemble du contenu de son exposé.

Élaboré à l'intention des étudiants et des professeurs, le présent guide constitue la réglementation de la Faculté de musique de l'Université Laval relative aux règles et aux procédures à suivre pour la présentation de tout rapport de recherche en musique, en insistant sur les aspects particuliers propres à cette discipline. Cet ouvrage a été conçu de façon à respecter les normes de la Faculté des études supérieures de l'Université Laval¹, chaque fois qu'elles sont clairement précisées; pour le reste, il constitue un condensé des règles énoncées dans les meilleurs manuels en usage² ou appliquées dans la pratique courante.

L'ouvrage est formé de deux chapitres : le premier fait une brève description des différentes parties constitutives d'un manuscrit, tandis que le deuxième insiste sur la mise en page proprement dite des divers éléments du travail. Le tout est illustré d'exemples représentatifs des principaux problèmes qu'ont à résoudre les étudiants. De plus, la présentation matérielle de l'ensemble peut servir de modèle sur le plan de la mise en page. Le guide se termine par un index alphabétique détaillé qui renvoie aux différents points développés dans le texte au moyen de chiffres qui correspondent non pas aux numéros des pages, mais aux chiffres inscrits en marge du texte, vis-à-vis de chacun des aspects traités. Les renvois numériques, que l'on trouvera dans le texte, orientent également le lecteur vers ces chiffres marginaux.

¹ Voir *Mémoire de maîtrise : du début de la rédaction à la diplomation* et *Thèse de doctorat : du début de la rédaction à la diplomation* (Québec : Université Laval, Faculté des études supérieures, 1995).

² Voir la liste des ouvrages consultés, p. 52.

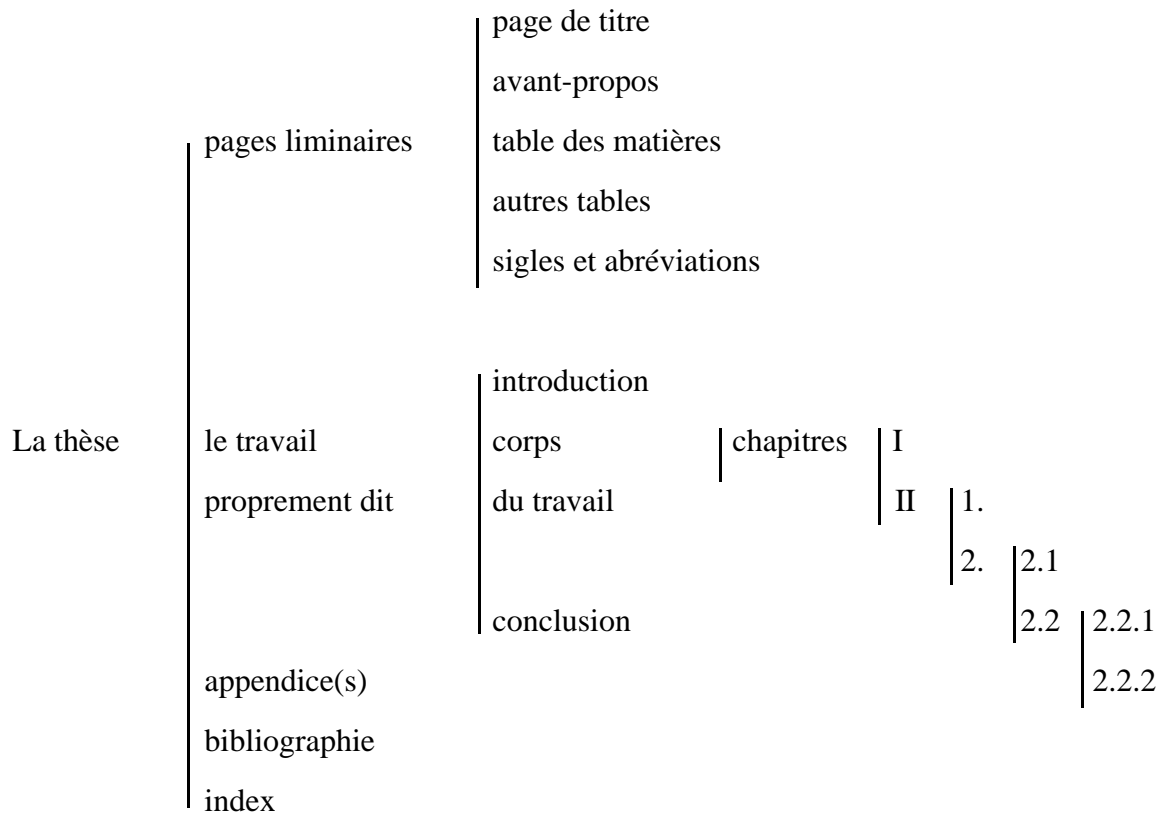
Comme il n'existait pas à notre connaissance, jusqu'à présent, de guide rédigé en français sur la présentation de travaux de recherche qui soit adapté à la discipline musicale, ce modeste ouvrage vient combler un vide. Par sa concision et sa simplicité, puisse-t-il être un instrument de consultation facile pour tous les étudiants en musique qui ont à rédiger un travail de recherche, sans pour autant prétendre se substituer à des ouvrages plus élaborés susceptibles d'élucider des questions plus complexes.

CHAPITRE I

LES PARTIES DU MANUSCRIT

Avant d'aborder plus en détail la technique de rédaction d'une thèse ou d'un travail de recherche, il n'est pas inutile de rappeler l'ordre de présentation des différentes parties d'un manuscrit et d'en décrire brièvement le contenu, de manière à ne pas confondre l'avant-propos et l'introduction, ou l'index et la bibliographie.

Voici ces parties, présentées de façon schématique :



1. Les pages liminaires

1.1 La page de titre

1 Pour la disposition du contenu de la page de titre d'une thèse ou d'un essai, on trouvera, aux
2 pages 6 à 9, les modèles conformes aux exigences de la Faculté des études supérieures. S'il s'agit d'une
thèse ou d'un mémoire en composition (une œuvre musicale), la page de titre devra être conforme à la
norme générale de la Faculté des études supérieures, le titre de l'œuvre tenant lieu de titre de la thèse.
Voir le modèle à la page 10. S'il le désire, l'auteur peut ajouter, après l'avant-propos, une deuxième page
de titre plus conforme à ses goûts ou aux exigences de son œuvre.

1.2 L'avant-propos

3 Ces quelques pages facultatives sont réservées à des considérations qui n'ont pas de rapport
essentiel avec le sujet du travail. L'avant-propos ne doit pas être confondu avec l'introduction. C'est ici
4 que l'auteur peut exprimer quelques idées préliminaires sur le travail qu'il entreprend, mentionner les
circonstances qui l'ont amené à choisir son sujet, etc. L'avant-propos est aussi l'endroit indiqué pour faire
état des remerciements au directeur de la thèse et autres collaborateurs.

1.3 La table des matières

5 Normalement, la table des matières se place au début d'une thèse, plutôt qu'à la fin. Pour la
disposition et la forme, voir les modèles conformes aux normes de la Faculté des études supérieures, aux
pages III et 11.

1.4 Les autres tables ou listes

6 Certains travaux contiennent des illustrations, des exemples musicaux, des tableaux, des sigles
et abréviations, etc. Il faut, dans ce cas, en dresser les listes, chacune sur une page différente. Voir les
modèles aux pages 13 à 16.

1.5 Les sigles et abréviations

7 Un sigle est constitué de la première lettre de chaque mot significatif du nom d'un organisme,
d'une raison sociale, etc., comme, par exemple, la CEQ (Centrale de l'enseignement du Québec). Les

abréviations, comme les sigles, sont utilisées pour épargner de l'espace, si une même expression doit être répétée plusieurs fois. La liste des abréviations du *Dictionnaire de la musique* (Paris : Bordas, 1993) constitue une bonne source d'abréviations musicales en français. Voir aussi Aurel Ramat, *Le Ramat de la typographie*, 5^e éd. (St-Lambert : A. Ramat, 2000) et Noëlle Guilloton et Hélène Cajolet-Laganière, *Le français au bureau*, 5^e éd. (Sainte-Foy : Les Publications du Québec, 2000).

1.6 Modèles de pages liminaires

Les pages qui suivent présentent des modèles de page de titre, de table des matières, de liste des tableaux, d'illustrations, d'exemples musicaux, de sigles et d'abréviations.

[Modèle de page de titre d'un travail d'étudiant]

Université Laval
Faculté de musique

MUS-17016 – La musique de 1850 à 1950

Les mélodies de Claude Debussy

par

Claude Tremblay

présenté à

Dominique Lemay

5 mai 1998

Jean Tailleur

Le caractère didactique du *Mikrokosmos* de Bartók

Essai
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de Maître en musique (M. Mus.)

Faculté de musique
Université Laval
Québec

Mai 1998

© Jean Tailleur 1998

Paul Desmarais

La musique symphonique de Paul Dukas

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de Maître en musique (M. Mus.)

Faculté de musique
Université Laval
Québec

Décembre 1999

© Paul Desmarais 1999

Louise Galarneau

**Analyse et description de trois modèles de simulation
en éducation musicale**

Thèse
présentée
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de Docteur en musique (D. Mus.)

Faculté de musique
Université Laval
Québec

Mai 1999

© Louise Galarneau 1999

Claire Bolduc

Reflets sur l'eau – Thème et variations
(œuvres musicales)

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de Maître en musique (M. Mus.)

Faculté de musique
Université Laval
Québec

Décembre 1997

© Claire Bolduc 1987

[Modèle de table des matières]

13

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	II
Table des matières	IV
Introduction	1
Première partie : L'esthétique musicale de Jean Cocteau	4
Chapitre I : <i>Le Coq et l'Arlequin</i> , principal écrit musical de Jean Cocteau	5
1. Les périodes dans la production d'écrits musicaux chez Cocteau	6
2. Circonstances de composition de <i>Le Coq et l'Arlequin</i> et forme inhabituelle de l'ouvrage	8
3. Idées exprimées dans le pamphlet	12
4. Sources historiques et esthétiques de la pensée musicale de Jean Cocteau	41
Chapitre II : La pensée musicale de Jean Cocteau dans son évolution	51
1. Cocteau avant <i>Le Coq et l'Arlequin</i>	52
2. Cocteau après <i>Le Coq et l'Arlequin</i>	71
Deuxième partie : Francis Poulenc à l'époque du Groupe des six. Prises de positions du compositeur et analyses d'œuvres	105
Chapitre III : Déclarations théoriques de Francis Poulenc	106
1. Remarques préliminaires : choix d'œuvres à analyser	107
2. Tendances apolliniennes de Poulenc	107
3. L'accent populaire	109
4. Classicisme et néo-classicisme	111
5. Influences diverses	112

	12
Chapitre IV : <i>Toréador</i> (1918)	115
1. Circonstances de composition	116
2. Paramètres	117
3. Poulenc-Cocteau	137
Chapitre V : <i>Jongleurs</i> (1918)	142
1. Circonstances de composition	143
2. L'accent populaire	145
Chapitre VI : <i>Cocardes</i> (1919)	148
1. Circonstances de composition	149
2. Paramètres	150
3. <i>Cocardes</i> et les écrits musicaux de Cocteau	191
Chapitre VII : <i>Valse</i> tirée de <i>l'Album des Six</i> (1919)	195
1. Circonstances de composition	196
2. Paramètres	198
3. <i>Valse</i> et les écrits musicaux de Cocteau	210
Chapitre VIII : <i>Les Mariés de la Tour Eiffel</i> (1921)	215
1. Jean Cocteau maître d'œuvre d'un spectacle collectif	216
2. La participation de Francis Poulenc : remarques générales	226
3. Paramètres	227
4. <i>Les Mariés de la Tour Eiffel</i> et les écrits musicaux de Cocteau	237
5. Situation des <i>Mariés de la Tour Eiffel</i> dans l'ensemble des œuvres analysées	238
Conclusion	244
Appendice : <i>Le Gendarme incompris</i>	253
Bibliographie	262

TABLEAUX

1.	Critères ajoutés à la liste de Patterson	21
2.	Résultats de la validation des critères	24
3.	Changements effectués à la formulation de certains critères suite à la validation	28
4.	Liste de critères proposés aux répondants pour évaluer le programme d'éducation musicale de l'université de Moncton	29
5.	Population impliquée dans cette recherche	33
6.	Nombre et taux des réponses obtenues pour chaque année	35
7.	Importance et respect des critères internes	40
8.	Importance et respect des critères externes	42
9.	Différences significatives affectant les moyennes de quelques critères si on compare les réponses du groupe 1972-76 avec celles du groupe 1977-81	50

ILLUSTRATIONS

1.	Portrait de Mathieu (dessin d'Henri Hébert - 1918)	7
2.	Extrait de baptême	13
3.	Nouvelle du décès	14
4.	Page de titre manuscrite de la <i>Sonate pour piano</i> , avec dédicace à Léo-Pol Morin	217
5.	Première et dernière page du manuscrit de la <i>Sonate pour violon et piano</i>	228
6.	Trope du *Sanctus+ de la <i>Messe III</i> de l'antiphonaire grégorien	289
7.	Pages du manuscrit <i>Problèmes - Aperceptions</i>	298
8.	Page 1035 de <i>Problèmes - Aperceptions</i>	319
9.	Tableau d'effectifs d'œuvres orchestrales de Mathieu	423

EXEMPLES MUSICAUX

1.	Henze, <i>Ode an den Westwind</i> . p. 3, mes. 4	10
2.	Davidovsky, <i>Synchronisms n° 3</i> , p. 1, dernier système	14
3.	Ligeti, <i>Konzert</i> , p. 18-19, vlc. solo	20
4.	Penderecki, <i>Capriccio</i> , p. 1, 9 ^e système	23
5.	Fontyn, <i>Six Climats</i> , IV, mes. 19-20	25
6.	Crumb, <i>Black Angels</i> , p. 3, 2 ^e système	35
7.	Crumb, <i>Black Angels</i> , p. 3, 3 ^e système	35
8.	Kodály, <i>Sonate</i> op. 8, 2 ^e mouv., mes. 43-45	54
9.	Barber, <i>Knoxville : Summer of 1915</i> , mes. 71-72	67
10.	Harmoniques naturelles	82

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

a cap.	a cappella
ad lib.	ad libitum
<i>AMS</i>	<i>American Musicological Society</i>
bar.	baryton
Br. & H.	Breitkopf & Härtel
éd.	édition
<i>EDM</i>	<i>Das Erbe deutscher Musik</i>
édit.	éditeur
fl. trav.	flûte traversière
htb.	hautbois
<i>JAMS</i>	<i>Journal of the American Musicological Society</i>
Kgr.-Ber.	Kongress-Bericht
K.	Köchel
M. A.	Moyen Âge
<i>MAB</i>	<i>Musica Antiqua Bohemica</i>
MD	Musica Disciplina
mes.	mesure
mouv.	mouvement
<i>NMZ</i>	<i>Neue Musik Zeitung</i>
ORTF	Office de Radiodiffusion-Télévision française
pno	piano
part.	partition
<i>SIM</i>	<i>Société Internationale de Musique</i>
trp.	trompette
vlc.	violoncelle

2. Le travail proprement dit

18 2.1 L'introduction

L'introduction doit comprendre les éléments suivants : présentation de la problématique, délimitation du propos, du but ou du sujet du travail, son intérêt et sa pertinence, le plan suivi et la méthode utilisée.

19 2.2 Le corps du travail

Le corps du travail est la partie principale du travail. L'auteur y fait le rapport de ses résultats de recherches, accompagné de toutes les démonstrations, explications, références et illustrations nécessaires à l'intelligence de la question traitée. Il peut être utile ou nécessaire de regrouper les chapitres en parties, chacun comportant un titre.

20 2.3 La conclusion

La conclusion constitue un résumé et un bilan du travail. Elle peut suggérer d'autres avenues ou approches pour la poursuite de la recherche sur le sujet.

3. Les appendices

21 On met en appendice, pour aider à la compréhension du texte, s'il y a lieu, des documents
22 inédits, des textes difficilement accessibles au lecteur ou trop longs pour figurer au bas des pages. On
les numérote par les majuscules (A, B, C, ...), ou au moyen de chiffres (1, 2, 3, ...), et on y réfère dans
le texte de façon appropriée. Les appendices viennent immédiatement après la conclusion, et chaque
appendice commence par la mention de APPENDICE A, B, ... centrée au haut de la page, suivie du
titre respectif disposé comme un titre de chapitre. La mention de l'existence d'appendices doit être faite
dans la table des matières.

4. La bibliographie

23 La bibliographie contient la liste des sources consultées et utilisées. Elle sert également à guider
le lecteur qui désire poursuivre ses recherches sur la question. Les grands ouvrages de base tels que les

encyclopédies, dictionnaires, bibliographies et manuels, dont la consultation va de soi, ne sont pas cités sauf si un article ou un passage précis ont été utilisés dans le travail. La bibliographie est normalement sélective; elle peut être annotée au besoin et désigner les pages consultées; elle doit contenir les références citées dans les notes de bas de page.

5. L'index

24 L'index consiste à grouper en un seul ordre alphabétique³ et sur deux colonnes par page, les noms ou les sujets les plus importants du travail, en indiquant la ou les pages où on les trouve dans le texte. Bien que la Faculté des études supérieures ne considère pas comme indispensable cette partie de la thèse, il n'en demeure pas moins que l'index est un instrument très utile au lecteur pour la consultation d'un ouvrage. C'est pourquoi sa rédaction en est fortement recommandée.

³ L'ordre alphabétique peut être arrangé lettre par lettre ou mot par mot. Pour plus de précisions, voir p. 40.

CHAPITRE II

25

LA MISE EN PAGE

1. La disposition du texte

26

Le texte de la thèse, de l'essai ou du mémoire doit être écrit sur du papier de format lettre (8 ½ x 11 po) au recto des feuilles seulement, avec espacement recommandé d'un interligne et demi (double interligne au minimum entre les paragraphes). La première ligne de chaque paragraphe peut être alignée avec le corps du paragraphe ou en retrait de 12 cm (½ po). En général, on utilise le simple interligne dans les sommaires des chapitres, dans les citations en retrait, les notes de bas de page, la bibliographie et l'index. La rédaction à double interligne est recommandée et même exigée s'il s'agit d'un texte devant être remis à un éditeur en vue d'une publication. L'utilisation du micro-ordinateur est maintenant exigée pour la rédaction des mémoires et thèses et les traitements de textes les plus usuels offrent toute la souplesse requise pour l'observation de ces règles.

27

28

La marge de gauche est de 35 mm (1 ½ po) et celle de droite de 20 mm (¾ po) au minimum. La marge en haut et en bas de la page est d'au moins 25 mm (1 po). Au début d'un chapitre, on place la numérotation et le titre du chapitre respectivement à 50 mm (2 po) et 85 mm (3 ¼ po) du bord supérieur de la page. Le sommaire du chapitre, s'il y a lieu, apparaît à 50 mm (2 po) au-dessous du titre du chapitre. Le début du texte vient à 25 mm (1 po) plus bas. Cette page et les suivantes peuvent servir de modèle de disposition du texte.

2. Les citations

29 2.1 Citation de moins de 5 lignes

30 Une citation de moins de 5 lignes est insérée dans le texte. * Si elle est fondue dans le texte, les guillemets n'encadrent que les mots qui appartiennent réellement à la citation. Si elle n'est pas fondue dans le texte, elle est introduite par le deux-points, commence par une majuscule et doit être encadrée par les guillemets⁴. + Ainsi, on écrira, par exemple : le gouverneur était * satisfait de la chambre +, il la remercia de l'acte de disqualification des juges : * J'ai votre prospérité à cœur [...] +

31 2.2 Citation de plus de 5 lignes

Une citation de plus de 5 lignes se met en évidence par un retrait de 15 mm (½ po) à gauche et à droite, et doit commencer avec un retrait supplémentaire de 15 mm (½ po) si elle commence un paragraphe dans la source. Elle doit être rédigée à interligne simple et ne pas être mise entre guillemets. Cependant, les guillemets * doivent encadrer une autre citation à l'intérieur de la première⁵. + Les mots ajoutés pour plus de précision doivent être mis entre crochets. Les mots omis doivent être remplacés par [...]

Le Gouverneur [du Canada] remercia la chambre de l'acte de disqualification [...] en ces termes : * J'ai votre prospérité à cœur, c'est là le dernier legs de celui qui vous parle, et s'il vit assez longtemps pour revoir son souverain, il se présentera devant lui avec la certitude de recevoir son approbation s'il pouvait lui dire : " Sire, j'ai trouvé les sujets que vous m'aviez confiés [...] animés d'intérêts divers, je les ai cordialement unis." + Après quelques minutes de silence, le juge se leva [...]

32 2.3 Langue de la citation

Une citation dans un texte se fait normalement dans la langue utilisée par l'auteur de l'extrait cité. Si la citation est traduite en français, le cas échéant, ajouter en note infrapaginale le texte dans la langue originale, avec les références d'usage.

⁴ Benoît Bernier, *Guide de présentation d'un travail de recherche*, 2^e éd. (Sillery : Presses de l'Université du Québec, 1986), p. 16 (dorénavant appelé *Bernier*).

⁵ *Bernier*, p. 17.

33 **2.4 Citation d'une œuvre musicale dans le texte**

Lorsqu'on doit faire référence à une œuvre musicale dans le texte, il faut d'abord distinguer les œuvres qui ont un titre distinctif, par ex. : *Die Walküre*, de celles qui portent un titre générique : Sonate en la mineur. Pour les premières, il est d'usage d'utiliser, dans un texte rédigé en français, soit le titre original : *Die Zauberflöte*, soit sa forme française acceptée : *La Flûte enchantée*, mais non pas *The Magic Flute*! Pour les titres écrits dans un alphabet autre que latin, la forme française est de mise : *Tableaux d'une exposition*. D'autre part, les titres de genre musical (Sonate en la mineur) s'écrivent en français.

34 Cependant, lorsqu'on fait référence à une édition particulière, en note aussi bien que dans la bibliographie, on doit citer le titre tel qu'il figure sur la page de titre de la partition et le mettre en italique. Autrement dit, il faut le traiter comme s'il s'agissait d'une monographie⁶.

35a **2.5 Citation des noms de notes**

Par ailleurs, lorsqu'on écrit des noms de notes dans le texte, ils doivent être écrits en italique si le texte est en caractères droits (et en caractères droits si le texte est en italique) : *do*, *ré*, *mi*, etc. On écrira cependant *do* dièse, *mi* bémol. Si le nom de la note apparaît dans un titre, il s'écrit en caractère droit (Sonate en do majeur).

35b **2.6 Notation des registres**

Il est parfois nécessaire de spécifier le registre dans lequel une note se trouve. Dans ce but, le système le plus courant est celui selon lequel le *do* placé sous la portée en clé de *fa* (corde la plus grave du violoncelle, première note des claviers de l'orgue, etc.) porte le chiffre 1. Les notes inférieures au *do*¹ s'appellent *do*⁻¹, *la*⁻², etc. Le *la* du diapason (440) s'appelle alors *la*³.

⁶ Pour des exemples de partitions citées en note, voir p. 32-33. Pour des citations en bibliographie, voir p. 47-49.

3. La pagination

36 On n'indique pas le folio ou numéro de la page de titre et des autres pages qui portent un titre, ni celui des pages préliminaires (avant-propos, table des matières et introduction). Ces pages sont toutefois comptées dans la pagination. Le folio s'inscrit en haut de la page, à 15 mm (½ po) du bord supérieur, soit au centre de la page, soit dans le coin supérieur droit et aligné sur la marge de droite. On pagine en chiffres romains les pages liminaires, et en chiffres arabes tout le reste, à partir de l'introduction jusqu'à la fin, les appendices et l'index inclus. Lorsqu'une page blanche de séparation est intercalée entre deux parties du travail, celle-ci n'est pas paginée mais elle est comptée dans la pagination. Les tableaux, cartes, graphiques, dessins, illustrations, doivent être paginés à la suite comme les pages du texte. Les planches hors-texte sont numérotées consécutivement en chiffres romains avec la légende, et doivent faire l'objet d'une liste, à la suite de la table des matières.

4. Les tableaux, illustrations et figures

37 Les tableaux, illustrations et figures doivent être reproduits à l'endroit même où il en est question dans le texte, ou le plus près possible, mais jamais avant. Ils doivent être centrés et ne pas dépasser les marges. L'identification d'un tableau est mentionnée au-dessus de celui-ci.

Tableau 1
Conversion multilingue des noms de notes

37a	FRANÇAIS	ANGLAIS	ALLEMAND	ITALIEN
	do bémol	C flat	C es	do bemolle
	do (ut)	C	C	do
	do dièse	C sharp	C is	do diesis
	ré bémol	D flat	D es	re bemolle
	ré	D	D	re
	ré dièse	D sharp	D is	re diesis
	mi bémol	E flat	E s	mi bemolle
	mi	E	E	mi
	mi dièse	E sharp	E is	mi diesis

fa bémol	F flat	F es	fa bemolle
fa	F	F	fa
fa dièse	F sharp	F is	fa diesis
sol bémol	G flat	G es	sol bemolle
sol	G	G	sol
sol dièse	G sharp	G is	sol diesis
la bémol	A flat	A s	la bemolle
la	A	A	la
la dièse	A sharp	A is	la diesis
si bémol	B flat	B	si bemolle
si	B	H	si
si dièse	B sharp	H is	si diesis
majeur	Major	Dur	maggiore
mineur	Minor	Moll	minore

Par contre, la légende d'une illustration ou d'une figure se place normalement sous l'illustration.



Figure 2. Bach jouant de l'orgue pour Frédéric le Grand

Lorsqu'un tableau ou une planche doivent être disposés sur la hauteur de la feuille (faisant un angle de 90° par rapport au texte régulier), le haut du tableau doit être placé du côté de la reliure et non l'inverse. Si la taille du tableau excède le format lettre (8 ½ par 11 po), il faut s'assurer que les replis ne seront pas tranchés à droite ou coincés à gauche lors de la reliure du document. Ainsi, lorsque le tableau mesure entre 8 ½ po (21,5 cm) et 15 ¼ po (37 cm) de largeur sans excéder la hauteur normale de la page de 11 po (28 cm), le pli se fait à 8 po (20,5 cm) du bord gauche. Si le tableau mesure plus de 15 ¼ po (37 cm) de large, le pli suivant se fait à cette distance du bord gauche, et ainsi de suite, de 7 ¼ po (18,5 cm) en 7 ¼ po (18,5 cm). Si le tableau mesure plus de 11 po (28 cm) de haut (ce qui ne devrait se produire que pour des raisons absolument inévitables), il faut d'abord tailler une échancrure de ¾ po (2 cm) de large à partir d'un point situé à 10 ½ po (26,5 cm) du bord supérieur de la feuille, et ce, jusqu'au bas de celle-ci. Le tableau est ensuite plié horizontalement à cette hauteur de 10 ½ po (26,5 cm) qui se situe au niveau du bas du document, puis verticalement selon les normes ci-dessus. On peut ainsi insérer un tableau qui mesure jusqu'à 21 po (53,5 cm) de hauteur et d'une largeur considérable. On ne doit avoir recours à cette technique que lorsqu'on a épuisé toutes les possibilités offertes par la réduction photographique ou la subdivision du tableau.

5. Les exemples musicaux

38

Les exemples musicaux doivent être transcrits proprement à l'aide d'un logiciel approprié ou par procédé mécanographique (photocopie, numériseur, etc.), et centrés sur la page. Ils doivent également être soigneusement identifiés par un titre et un numéro d'ordre, avec renvoi dans le texte mentionné entre parenthèses (Exemple 1) de la manière suivante :

Exemple 1. Liszt, *Valse oubliée* n° 1, mes. 17-22. *Les classiques favoris du piano*, vol. 9c (Paris : Lemoine, 1922), p. 16.

Si un passage est reproduit pour illustrer un point d'argumentation, il est annoté (encadré, flèches, lignes pointillées, etc.) pour faire ressortir le point qu'il doit illustrer. Les mesures sont numérotées au-dessus de la barre de mesure située à la gauche de la mesure visée. On ne compte jamais la mesure incomplète par laquelle commence très souvent un morceau, Si on doit y faire référence, il faut l'appeler * mesure 0 +.

Dans le cas d'une thèse de doctorat, lorsqu'on cite une œuvre protégée par le copyright, ne pas oublier de demander une autorisation de reproduire aux détenteurs du copyright et d'en inscrire la mention, sous la citation, dans un espace prévu à cette fin, selon la formulation exigée par le détenteur des droits (par ex. © Salabert 1970. Reproduit avec autorisation). Cette démarche est particulièrement importante pour une thèse de doctorat, et doit se faire assez tôt pour ne pas retarder indûment le dépôt de la thèse. Dans le cadre d'un travail de moindre envergure portant sur une seule œuvre, on cite la référence complète de l'œuvre une première fois au-dessus de l'exemple musical, comme ci-dessus. Les citations subséquentes des exemples musicaux de la même œuvre seront abrégées comme suit au-dessus du nouvel exemple musical :

Exemple 2. Liszt, *Valse oubliée* n° 1, mes. 34-43.

On remarquera que l'exemple cité plus haut est présumé appartenir au domaine public, puisque les dates de décès du compositeur et de publication de l'œuvre remontent à plus de cinquante ans.

6. Les notes de bas de page

39

Les notes de bas de page ont un double usage. Elles servent d'abord à apporter des explications ou des informations supplémentaires qui interrompraient le fil des idées de l'exposé si elles étaient intégrées au texte. Les notes sont également utilisées pour donner les références bibliographiques des textes que l'on cite dans un travail pour en étayer l'argumentation. On peut reproduire textuellement, mot à mot, entre guillemets (sauf s'il a plus de 5 lignes), un emprunt fait au texte d'un autre auteur (voir n^{os} 29-32) : c'est une citation directe. On peut aussi traduire la substance de l'opinion de quelqu'un, sans utiliser le mot à mot ni les guillemets (par ex. monsieur X ou madame Y a dit que...) : il s'agit, dans ce cas, d'une citation indirecte. Toute citation, directe ou indirecte, doit faire l'objet d'une note de bas de

page, c'est-à-dire que la référence bibliographique de l'ouvrage d'où est tirée la citation doit être clairement identifiée au bas de la page.

Par contre, on ne fait pas de note pour référer à une affirmation de notoriété publique pour le lecteur à qui on destine son texte, par ex. Mozart a composé 41 symphonies. Il faut avoir à l'esprit, lors de la rédaction d'un texte, que le lecteur présupera qu'un énoncé sans référence à une note au bas de la page est ou bien un fait de notoriété publique, ou bien l'opinion personnelle de l'auteur qui en assume l'entière responsabilité.

40 Les notes de bas de page sont numérotées à la suite en commençant par le chiffre 1 au début de chaque chapitre. On peut, également, utiliser une numérotation continue du début à la fin de l'ouvrage, ce que font habituellement par défaut les logiciels de traitement de texte.

6.1 L'appel de note

41 La forme d'appel de note la plus couramment utilisée est un chiffre, sans parenthèses, en exposant, placé immédiatement après le mot ou l'expression que l'on veut expliciter. Ce chiffre se place toujours avant la ponctuation, qu'il se rapporte au mot qui précède ou à la phrase⁷ :

exemple². exemple²... exemple²? *exemple²+ exemple²)

Dans le cas d'une citation insérée dans un texte, l'appel de note se place à la fin de la citation :

* Heureusement, les épines ont des roses ². +

Le chiffre d'appel de note trouve son correspondant au bas de la page, suivi de la note à signaler. Pour la disposition des notes, voir à la section 6.3.

42 6.2 Répétition de la référence⁸

43 Le même chiffre ne doit pas être répété dans le texte à l'intérieur d'un même chapitre. Si on veut se référer à nouveau à une même source, il faut utiliser un nouveau chiffre de renvoi. Comme la source a déjà été citée au long une première fois, une référence subséquente à cette source doit être abrégée

⁷ Aurel Ramat, *Le Ramat de la typographie*, 5^e éd. (St-Lambert : A. Ramat, 2000), p. 32.

⁸ *The Chicago Manual of Style*, 14^e éd. (Chicago : University of Chicago Press, 1993, p. 494-95 (dorénavant appelé *Chicago*)).

pour ne pas surcharger le bas des pages. On abrège une référence en ne citant que le nom de l'auteur (sans le prénom) suivi d'une virgule et des pages citées. Si plusieurs auteurs portent le même nom, on ajoute leurs prénoms pour les distinguer.

44 Si une référence comporte 2 ou 3 auteurs, le nom de chacun est mentionné. Si elle a plus de 3
45 auteurs, seul le nom du premier est cité, suivi de **et al**. Lorsque plus d'un ouvrage d'un même auteur
46 a déjà été cité, le nom de l'auteur doit être suivi du titre sous une forme abrégée (à moins qu'il ne soit
déjà très court) : dans ce cas, une référence abrégée d'un livre doit comprendre le nom (sans le prénom)
de l'auteur, le titre abrégé et en italique, et les pages citées. On procède de la même façon pour un
article, sauf que le titre abrégé est mis entre guillemets au lieu d'être en italique. On répète une référence
anonyme au moyen du titre abrégé. Lorsqu'une référence est répétée plusieurs fois dans un chapitre avec
un titre abrégé, on la cite au long une première fois, suivie de la mention entre parenthèses de
l'abréviation dorénavant utilisée, par ex. : (dorénavant appelé Doppagne). Voici quelques exemples de
références répétées :

¹ Albert Doppagne, *La bonne ponctuation* (Paris : Duculot, 1978), p. 29 (dorénavant appelé Doppagne).

² Serge Gut et Danièle Pistone, *La musique de chambre en France de 1870 à 1918* (Paris : Champion, 1978), p. 20 (dorénavant appelé Gut et Pistone).

³ Serge Gut, *Franz Liszt : les éléments du langage musical* (Paris : Klincksieck, 1975), p. 2 (dorénavant appelé Gut).

⁴ Serge Gut et Danièle Pistone, *Le commentaire musicologique du grégorien à 1700 : principes et exemples* (Paris : Champion, 1980), p. 53 (dorénavant appelé Gut et Pistone, *Le commentaire musicologique*).

⁵ Doppagne, p. 50.

⁶ Gut et Pistone, *La musique de chambre*, p. 33.

⁷ Gut, p. 30.

⁸ Gut et Pistone, *Le commentaire musicologique*, p. 40.

⁹ Lucien Poirier, * Les vues de quelques auteurs canadiens-français de la première moitié du XXe siècle sur le sujet du style musical au Canada : compte rendu et analyse +, *Les Cahiers de l'ARMuQ* 4 (novembre 1984), p. 7 (dorénavant appelé Poirier, * Les vues +).

¹⁰ Lucien Poirier, * Style canadien de musique : mirage et réalité +, *Les Cahiers de l'ARMuQ* 3 (juin 1984), p. 5 (dorénavant appelé Poirier, * Style +).

¹¹ Poirier, * Les vues +, p. 12.

¹² Poirier, * Style +, p. 6.

47 L'utilisation des renvois **ibid.*+, **op. cit.*+, **loc. cit.*+, **idem*+, etc. doit être bannie, par souci de clarté et par respect pour le lecteur!

48 **6.3 Disposition des notes de bas de page**

Si on utilise une machine à écrire, il faut prévoir suffisamment d'espace au bas de la page pour pouvoir écrire toutes les notes se rapportant à cette page. Descendre au moins d'un double interligne (1 cm ou **d** po) sous la dernière ligne du texte et tirer un trait de 5 cm (2 po) depuis la marge de gauche. Descendre encore d'un interligne et demi (7 mm ou ¼ po) et commencer les notes. En d'autres mots, il faut laisser un espace minimum de 1 cm (**d** po) entre le dessous de la dernière ligne du texte et le trait, et un espace de 4 mm (**c** po) entre le trait et le dessus de la première ligne des notes. Par ailleurs, les programmes de traitement de texte font automatiquement la plupart de ces opérations. et peuvent être configurés pour respecter ces normes.

49 Le numéro de la note s'inscrit normalement en exposant et est aligné avec la marge de gauche. Suit le texte de la note, en caractères plus petits que ceux du texte, débutant après un retrait de 7 mm (¼ po) ou un retrait identique à ceux de la première ligne des paragraphes.

50 Pour une monographie, après le numéro de note et le retrait, viennent le prénom et le nom de l'auteur (sans les inverser car il n'y a pas de classement alphabétique), le titre et le sous-titre, séparés par le deux-points et en italique (ou titre abrégé et en italique, en cas de répétition; voir n° 42), la collection, son numéro, l'édition (sauf s'il s'agit de la première). Ces éléments sont séparés par une virgule. L'adresse bibliographique, comprenant le lieu d'édition (la ville, et non le pays, la province ou l'état), le nom de la maison d'édition (excluant les expressions **limitée*+, **Ltd*+, **Company*+, **Co.*+, etc.) séparés par le deux-points et l'année de publication, est mise entre parenthèses. Viennent ensuite le numéro de volume, s'il y a lieu, suivi de la mention des pages citées; voir n° 59.

51 Dans le cas d'un article de périodique, on inscrit le prénom et le nom de l'auteur, le titre de l'article entre guillemets (ou titre abrégé entre guillemets dans le cas d'une répétition; voir n° 42), le titre du périodique en italique, le volume et le numéro du périodique, la date du volume entre parenthèses et la mention des pages citées. Ces éléments sont séparés par une virgule, sauf la pagination qui doit être précédée du deux-points; voir n° 60.

52 S'il s'agit d'un document inédit, on indique le nom de l'auteur comme ci-dessus et le titre entre guillemets, si connus. Suivent, entre parenthèses, la description du document, le lieu de dépôt et la date du document, puis la mention des pages (ou folios) citées; voir n° 72.

53 Une référence à de la correspondance doit inclure les noms de l'expéditeur et du destinataire, suivis du lieu d'expédition et de la date de la lettre. Viennent ensuite le nom de la personne ou de l'institution dépositaire de la lettre. Si la lettre est publiée dans un ouvrage, la mention du dépositaire est remplacée par la référence à l'ouvrage, comme pour une monographie; voir n° 73.

54 La deuxième ligne d'une note, ainsi que les lignes subséquentes, doivent être alignées sur la
55 marge de gauche du document. Les notes de bas de page sont rédigées à interligne simple et séparées par un interligne double. Pour la disposition des différents types de notes ou références de bas de page, voir les modèles cités à la section 6.4.

56 Dans le but de faciliter la mise en page d'un texte et ne plus avoir à prévoir l'espace nécessaire pour les notes de bas de page, certains éditeurs ont l'habitude de regrouper les notes en fin de chapitre ou à la fin de l'ouvrage. Cette façon de procéder n'est pas recommandée dans le cadre d'un travail universitaire, car elle oblige le lecteur à effectuer un va-et-vient continu en cours de lecture, manœuvre quasi impossible si le texte est sur microfilm.

57 Il existe, principalement dans les milieux scientifiques, une autre façon de référer le lecteur à des sources d'information. Elle consiste à citer la référence en abrégé et entre parenthèses dans le texte. Habituellement, la référence ne comprend que le nom de l'auteur (sans le prénom), l'année de publication de l'ouvrage et la mention des pages citées (par ex. Nectoux 1972 : 15) et prend la place du chiffre d'appel de note. La bibliographie complète des ouvrages cités doit alors apparaître à la fin de l'article ou de l'ouvrage, arrangée en conséquence, c'est-à-dire que la date de publication doit être mentionnée entre le nom de l'auteur et le titre (par ex. Nectoux, Jean-Michel. 1972. *Fauré*. Solfèges, 9. Paris : Seuil. 192 p.). Ce procédé a le double avantage d'être plus immédiatement explicite pour le lecteur à l'égard des sources citées et d'éliminer une partie des notes de bas de page, soit celles concernant les références bibliographiques. Cette manière de faire peut être utilisée dans des travaux où l'on a à discuter des affirmations de différents auteurs, lorsqu'on doit se référer constamment à plusieurs sources.

Cependant, quelle que soit la méthode choisie concernant les références bibliographiques, il est impératif d'être cohérent et constant avec la méthodologie adoptée.

58 **6.4 Modèles de notes de bas de page**

59 **Monographies**

Prénom et nom, *Titre*, collection [et, s'il y a lieu, n° de la collection] (Ville : maison d'édition, année de publication), numéros des pages citées.

¹ Guy de Pourtalès, *Chopin ou Le poète*, Vie des hommes illustres, 7 (Paris : Gallimard, 1929), p. 71.

60 **Article de périodique**

Prénom et nom, * Titre de l'article +, *Titre du périodique* suivi du volume, numéro (année de publication) : numéros des pages citées.

² Guido Adler, * Style - Criticism +, *Musical Quarterly* 20, 2 (avril 1934), p.173.

60a **Article d'un ouvrage collectif**

Prénom et nom, * Titre de l'article ou de la section de l'ouvrage +, *Titre de l'ouvrage collectif*, édité par [prénom et nom de l'éditeur de l'ouvrage collectif], numéro du volume : *Titre du volume*, édité par [prénom et nom de l'éditeur du volume consulté s'il y a lieu] (Ville : maison d'édition, année de publication), numéros des pages citées.

³ Gerald Abraham, * The Apogee and Decline of Romanticism, 1890-1914 +, *The New Oxford History of Music*, édité par J.A. Westrup *et al.*, vol. 10 : *The Modern Age*, édité par Martin Cooper (Londres : Oxford University Press, 1974), p. 1-79.

61 **Mention d'édition**

Prénom et nom, *Titre*, mention de l'édition (Ville : maison d'édition, année de publication), numéro des pages citées.

⁴ Demar Irvine, *Writing about Music*, 2^e éd. (Seattle : University of Washington Press, 1968), p. 57.

62 **Articles signés d'une encyclopédie ou d'une autre source de référence**

Prénom et nom de l'auteur de l'article, * Titre de l'article +, *Titre de l'ouvrage de référence*, édité par [prénom et nom] (Ville : maison d'édition, année de publication), numéro de volume : numéros des pages citées.

⁵ Max Harrison, * Jazz +, *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, édité par Stanley Sadie (Londres : Macmillan, 1980), vol. 10. p. 61-79 (dorénavant appelé *New Grove*).

⁶ Bernard Bardet, * Joseph-Louis d'Ortigue +, *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, édité par Friedrich Blume (Kassel : Bärenreiter, 1962), vol. 10, p. 422.

⁷ Diana Poulton, * John Dowland +, *New Grove*, vol. 5, p. 593-97.

63 **Articles non signés d'une encyclopédie ou d'une autre source de référence**

Titre de l'ouvrage, édité par [prénom et nom] (Ville : maison d'édition, année de publication), article * Titre de l'article +.

⁸ *Dictionnaire de la musique : Science de la musique*, édité par Marc Honegger (Paris : Bordas, 1976), article * Piano préparé +.

64 **Mention d'un volume d'un ouvrage en plusieurs volumes**

Prénom et nom, Titre, numéro du volume : Titre du volume cité (Ville : maison d'édition, année de publication), numéros des pages citées.

⁹ Léon Vallas, *Vincent d'Indy*, vol. 1 : *La jeunesse* (Paris : Albin Michel, 1946), p. 101.

¹⁰ J.A. Westrup *et al.*, édit., *The New Oxford History of Music*, vol. 10 : *The Modern Age*, édité par Martin Cooper (Londres : Oxford University Press, 1974), p. 53.

65 **Comptes rendus**

Prénom et nom de l'auteur du compte rendu, Titre de l'ouvrage recensé par [prénom et nom de l'auteur du volume], Titre et numéro de la publication dans lequel est paru le compte rendu (année de publication), numéros des pages citées.

¹¹ Jan LaRue, compte rendu de *Music Reference and Research Materials* par Vincent Duckles, *Journal of the American Musicological Society* 19 (1966), p. 258.

66 **Doubles références**

Prénom et nom, Titre (Ville : maison d'édition, année de publication), cité dans [prénom et nom de l'auteur], * Titre de l'article, s'il y a lieu +, Titre et numéro de l'ouvrage (date de publication), numéros des pages citées.

¹² Eugène Lapierre, *Pourquoi la musique?* (Montréal : Lévesque, 1933), cité dans Marie-Thérèse Lefebvre, * Histoire du Conservatoire national de musique, 1922-1950 +, *Les Cahiers de l'ARMuQ* 3 (juin 1984), p. 39.

67 **Ouvrages écrits en collaboration (2 ou 3 auteurs)**

Prénom et nom du premier auteur et prénom et nom du deuxième, Titre (Ville : maison d'édition, année de publication), numéros des pages citées.

¹³ Wallace Brockway et Herbert Weinstock, *Men of Music* (New York : Simon and Schuster, 1939), p. 311.

68 **Plus de 3 auteurs**

Prénom et nom du premier auteur suivi de l'abréviation latine *et al.*, Titre (Ville : maison d'édition, année de publication), numéros des pages citées.

¹⁴ Paul Collaer *et al.*, *Atlas historique de la musique* (Paris : Elsevier, 1960), carte 7, p. 40.

69 **Traductions**

Prénom et nom, *Titre*, traduit de [dans la langue du texte d'origine] par [prénom et nom du traducteur] (Ville : maison d'édition, année de publication), numéros des pages citées.

¹⁵ Johann Joachim Quantz, *On Playing the Flute*, traduit de *Versuch einer Anweisung die Flöte traversiere zu spielen* par Edward R. Reilly (New York : Free Press, 1966), p. 46.

70 **Partitions**

- **Une œuvre individuelle**

Prénom et nom, *Titre de l'œuvre* [tel que figurant sur la page de titre], opus ou n° (Ville : maison d'édition, année de publication [ou s. d. pour "sans date connue"]), numéros des pages citées et matériel disponible s'il y a lieu.

¹⁶ Maurice Ravel, *Pavane pour une infante défunte* (Paris : Eschig, [s.d.]), p. 3.

¹⁷ Ludwig van Beethoven, *Quartett Nr. 14 Cis moll für 2 Violinen, Viola und Violoncello*, op. 131 (Londres : Eulenburg, 1911) partition et parties.

Prénom et nom, *Titre* [de la page de titre] opus et n°, révisé et doigté par [prénom et nom], collection (Ville : maison d'édition, année de publication), pagination.

¹⁸ Beethoven, Ludwig van, *Sonata op. 2 n° 2*, révisé et doigté par Hans von Bülow et Sigmund Lebert, *Sonatas for the Pianoforte* (New York : Schirmer, 1894), 21 p.

- **Une partie d'une œuvre**

Prénom et nom, * *Titre* +, n° [de la partie] de *Titre de l'œuvre* (Ville : maison d'édition, [sans date connue]), numéros des pages de la partie citée.

¹⁹ Claude Debussy, * *Fêtes* +, n° 2 de *Nocturnes* pour orchestre (New York : International Music, [s. d.]), p. 18-70.

- **Une œuvre dans une publication en série ou collection**

Prénom et nom, *Titre de l'œuvre*, édité par [prénom et nom], *Titre de la collection*, n^{os} des vol. contenant l'œuvre (Ville : maison d'édition, date-). [le tiret indique la date ouverte d'une collection en cours de publication].

²⁰ Johann Jakob Froberger, *Orgel-und Klavierwerke*, édité par Guido Adler, *Denkmäler der Tonkunst in Österreich*, vol. 8, 13 et 21 (Graz : Akademische Druck, 1959-)

- **Un extrait d'un recueil**

Prénom et nom, * *Titre de l'extrait* +, *Titre du recueil*, édité par [prénom et nom] (Ville : maison d'édition, année de publication), numéros des pages de l'extrait.

²¹ Andrea Gabrieli, * *Quando penso* +, *Ten Madrigals for Mixed Voices*, édité par Denis Arnold (Londres : Oxford University Press, 1970), p. 22-30.

- **Une édition intégrale**

Prénom et nom, *Titre de l'édition intégrale*, édité par [une société ou une personne] (Ville : maison d'édition, année de publication suivie d'un tiret si la publication est en cours)

²² Wolfgang Amadeus Mozart, *Werke*, édité par la Internationale Stiftung Mozarteum Salzburg (Kassel : Bärenreiter, 1955-)

- **Une œuvre publiée dans une édition intégrale**

Prénom et nom, * Titre de l'œuvre +, *Titre de l'intégrale*, édité par ..., n° du vol., de la série, ou du groupe : *titre du vol., de la série ou du groupe*, édité par [prénom et nom] (Ville : maison d'édition, date de publ. du vol. cité [et non pas de l'intégrale]), numéros de pages du vol. cité.

²³ Wolfgang Amadeus Mozart, * Sei du mein Trost +, *Neue Ausgabe Sämtliche Werke*, édité par la Internationale Stiftung Mozarteum Salzburg, série III, groupe 8 : *Lieder*, édité par Ernest August Ballin (Kassel : Bärenreiter, 1963), p. 16-17.

- **Un manuscrit original ancien et anonyme de musique**

Nom de la ville, nom de l'institution possédant le manuscrit, département, cote du manuscrit, nombre de feuilles [et non pas de pages]. Support du manuscrit. Notes explicatives.

²⁴ Londres, British Library, Reference Division, Department of Manuscripts, Ms Additional 34700 (16^e s.), 32 f. Microfilm. Une passion en latin (incomplète) et une passion en allemand (incomplète).

²⁵ Paris, Bibliothèque nationale, fonds latin 3549 (12^e-13^e s.), f. 151v-152 : *Viderunt Hemanuel+. Microfilm.

²⁶ Rome, Bibliothèque Angelica. Codex 123 (11^e s.), 265 f. Microfilm. Graduel et tropaire de Bologne.

- **Un manuscrit ancien et anonyme de musique en fac-similé**

Prénom et nom de l'éditeur, titre de la collection, n° de vol. : *Titre du du manuscrit*, fac-similé (Ville : maison d'édition, année de publication), pagination [double dans ce cas-ci].

²⁷ André Gajard, édit *Paléographie musicale*, vol. 18 : *Le codex 123 de la Bibliothèque Angelica de Rome*, fac-similé (Berne : Herbert Lang, 1969), 71, 265 p.

- **Un fac-similé moderne d'une édition ancienne**

²⁸ André Cardinal Destouches, *Issé*, partition générale (Paris : Ballard, 1724). Réimpr. en fac-similé (New York : Pendragon, 1984).

- **Comparaison entre une publication en fac-similé et une édition moderne**

²⁹ Alessandro Scarlatti, *Complete Keyboard Works*, édité par R. Kirkpatrick. Réimpr. en fac-similé à partir de sources manuscrites et imprimées, 18 vol. (New York : Johnson Reprint, 1972).

³⁰ Alessandro Scarlatti, *Sonates*, édité par Kenneth Gilbert, *Le Pupitre*, vol. 31-41 (Paris : Heugel, 1974).

- **Précision de la tessiture**

³¹ Franz Schubert, *Fifty Songs* (voix aiguë), édité par Henry T. Finck (Boston : Ditson, 1904), 219 p.

71 **Disques**• **Œuvres d'un compositeur sous un titre général**

Prénom et nom, *Titre du disque*. Interprète(s) (maison d'édition et n° de catalogue, année de production), support. Sommaire : liste des œuvres du disque [si nécessaire] séparées par un point-virgule. Durée : facultative.

³² Johannes Brahms, *The Complete Quintets*, Berlin Philharmonic Octet et Werner Haas, piano (Philips 446 172-2, p1995), 2 disques compacts. Sommaire : *Piano Quintet in F minor, op. 34; String Quintet in F, op. 88; String Quintet in G, op. 111; Clarinet Quintet in B minor, op. 115*. Durée : 63 min 20 s.

³³ Maurice Ravel, Louis Lortie joue Maurice Ravel, Louis Lortie, piano (Musica Viva MV 1010, p1985), 1 disque, 33 1/3 r/min. Sommaire : *Gaspard de la nuit; Sonatine; La valse*.

• **Œuvres de deux ou plusieurs compositeurs, sous un titre général**

Titre général, interprète(s) (Maison d'édition et n° de catalogue, année de production). Support. Sommaire : liste des œuvres du disque [si nécessaire] séparées par un point-virgule. Durée : facultative

³⁴ *Kantaten aus dem alt-Bachischen Archiv*, Capella Fidicina sous la direction de Hans Grüss (Capriccio 10029, p1984), 1 disque compact. Sommaire : *Ach bleib bei uns, Jesu Christ* de J. Michael Bach; *Ach wie sehnlich wart 'ich des Zeit* de J. Michael Bach; *Siehe, wie fein und lieblich ist* de G. Christoph Bach; *Meine Freudin, du bist schon* de J. Christoph Bach. Durée : 57 min 10 s.

³⁵ *Impact*, Beverly Johnston, percussion et James Campbell, clarinette (Centre-discs/Centredisques CMC-CD 2786, p1986), 1 disque compact.

• **Œuvre en particulier sous un titre général**

Prénom et nom, *Titre de l'œuvre*, Interprète, instrument (Maison d'édition et n° de catalogue, date de production). Support. (*rappel du titre du disque*).

³⁶ Maurice Ravel, *Sonatine*, Louis Lortie, piano (Musica Viva MV 1010, p1985), 1 disque 33 1/3 r/min. (*Louis Lortie joue Maurice Ravel*).

³⁷ Jean Piché, *Steal the Thunder*, Beverly Johnston, percussion (Centrediscs/Centredisques CMC-CD 2786, p1986), 1 disque compact (*Impact*).

• **Œuvres de plusieurs compositeurs, sans titre général**

Prénom et nom du 1^{er} compositeur, *œuvre(s)*, prénom et nom du 2^e compositeur, *œuvre(s)*, interprète(s) (Maison d'édition et n° de catalogue, année de production), support. Durée : facultative.

³⁸ Bedrich Smetana, *Die Moldau, Vysehrad*, Franz Liszt, *Les Préludes, Mazeppa, Ungarische Rhapsodie nr. 4*, Berliner Philharmoniker sous la direction de Herbert von Karajan (Deutsche Grammophon 447 415-2), 2 disques compacts.

³⁹ Mikhaïl Ivanovitch Glinka, *Grand sextuor en mi bémol majeur pour piano, quatuor à cordes et contrebasse* (1832), Nikolai Rimsky-Korsakov, *Quintette en si bémol majeur pour piano, flûte, clarinette, cor et basson* (1876) (Ensemble Capricorn. Hyperion CDA 66163, p1984), 1 disque compact. Durée : 54 min 38 s [facultatif].

72 Thèses

⁴⁰ Shirley Munger, * Gigue Types in Keyboard Music From Bull to J.S. Bach + (thèse de maîtrise, University of Washington, 1950), f. 14 [On emploie **f.** ou **f^o** (pour folio) au lieu de **p.** (pour page) dans le cas d'un manuscrit].

73 Correspondance

⁴¹ Camille Saint-Saëns à Léo Roy, Paris, le 3 septembre 1921 (Fonds Léo Roy, Archives de l'Université Laval).

⁴² Claude Debussy à André Messager, Dieppe, le 19 septembre 1904, *Claude Debussy : lettres, 1884-1918*, édité par François Lesure (Paris : Hermann, 1980), p. 136.

74 Notes explicatives

⁴³ Pascal Colasse, protégé de Lully, s'appropriä ce chœur pour le prologue de son *Ballet des saisons* (2^e éd., 1700).

74a Documents électroniques

- **Un site Web**

Auteur (Organisme ou auteur personnel [prénom et nom] dans le cas d'une page personnelle), *Titre de la page d'accueil* [Type de support] Adresse URL: fournir l'adresse URL de la ressource (Page consultée le : [jour, mois, année]).

⁴⁴ Bibliothèque de l'Université Laval, *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval* [En ligne] <http://www.bibl.ulaval.ca/> (Page consultée le 8 mai 1999).

- **Une ressource Internet**

Auteur [prénom et nom], *Titre de la ressource+ [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché; procéder de la façon suivante : Auteur/titre ou titre du site ou du document qui contient la ressource] [Type de support] Adresse URL : fournir l'adresse URL de la ressource (Page consultée le : [jour, mois, année]).

⁴⁵ Juliette Bourassa, * Musican +, Bibliothèque de l'Université Laval, *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval* [En ligne] <http://www.bibl.ulaval.ca/bd/musican/> (Page consultée le 4 janvier 2001).

- **Un article dans un dictionnaire en ligne**

Auteur (s'il y a lieu) [prénom et nom], * Titre de l'article +, *Titre du dictionnaire ou de l'encyclopédie*, éditeur, édition (date) [Type de support] Adresse URL : fournir l'adresse URL de la ressource (Page consultée le : [jour, mois, année]).

⁴⁶ J. Peter Burkholder, * Collage +, *The New Grove Dictionary of Music & Musicians*, édité par Stanley Sadie et John Tyrrell, 2^e éd. (2000) [En ligne] <http://www.grovemusic.com/grovemusic/home/home.html> (Page consultée le 30 décembre 2000).

75 **7. Division des mots en fin de ligne**

La division des mots en fin de ligne doit obéir à des règles dont on trouvera ici l'essentiel. Dans les exemples suivants, le trait oblique [/] représente une coupure permise, et le double trait oblique [//] une coupure interdite. Il est à noter que les bons logiciels de traitement de texte exécutent habituellement très bien cette opération.

76 **7.1 En français**

En français, la division syllabique est la plus courante (inoc/cupé, tran/saction, etc.)⁹. On ne peut pas séparer un mot¹⁰ :

- à la fin d'une page ou d'un paragraphe
- entre deux voyelles, sauf après un préfixe (rou//age, pré/avis)
- avant ou après x et y placés entre deux voyelles (e//x//amen)
- après une apostrophe (aujourd'//hui)
- après une syllabe d'une seule lettre (é//tudiant)
- avant une finale muette de 2 ou 3 lettres (publi//que)
- se terminant par y et en, après un impératif (vas-//y)
- après le t euphonique (aime-/t-//il?)
- entre les lettres d'un sigle (RAM//Q)
- entre un prénom ou un titre abrégé et le nom propre (M.//A.//Guay)
- s'il s'agit d'un nombre écrit en chiffres (31,//150)
- du nombre s'y rapportant (XX^e//siècle)
- d'après son étymologie, si l'accentuation ne s'y prête pas (arch//evêque)

77 **7.2 En anglais**

En anglais, la séparation des mots est liée à la prononciation et à l'accent; voilà pourquoi le mot con/tri/bu/tion se sépare différemment du mot con/trib/u/tor. Si on ne maîtrise pas suffisamment

⁹ Adolphe V. Thomas, *Dictionnaire des difficultés de la langue française* (Paris : Larousse, 1971), p. 134-35.

¹⁰ Brigitte Van Coillie-Tremblay, *Guide pratique de correspondance et de rédaction* (Québec : Éditeur officiel, 1976), p. 98-100 (dorénavant appelé Van Coillie-Tremblay).

l'accentuation anglaise, il est conseillé soit d'éviter de séparer un mot en fin de ligne, soit d'utiliser un bon dictionnaire qui précise l'accentuation. Comme règles de base¹¹ :

On ne sépare pas :

- un mot monosyllabique ou un groupe monosyllabique à l'intérieur d'un mot (brid//ge, re/ti//re/ment)
- un mot qui débute ou se termine par une syllabe d'une seule voyelle (a//gainst, ahead//y)
- les 2 dernières lettres d'un mot
- 2 consonnes ou 2 voyelles ne formant qu'un seul son (thic//kener)
- en fin de paragraphe ou de page
- le titre ou les initiales du nom qui suit (Dr.//Johnson)
- les différentes parties d'un chiffre (168,//532)
- dans une date, le mois du jour
- une abréviation, un sigle ou des initiales (Ph.//D, NA//TO)

On peut séparer :

- après un préfixe (mis/understood)
- avant un suffixe (use/ful, reli/gious)
- la finale -ing du verbe (fill/ing, ship/ping)
- deux voyelles consécutives prononcées séparément (sci/ence)

78 **7.3 Dans les autres langues**

Voir Chicago, p. 317-53.

8. Emploi de majuscules

79 **8.1 Dans les titres d'ouvrages cités en note ou en bibliographie**

80 **8.1.1 En français**, en règle générale, on emploie la majuscule pour :

- le premier mot du titre, incluant l'article (*Les portes tournantes; Les dieux ont soif; Petite_histoire de la musique*)
- le premier mot du titre alternatif (*La guirlande ou Les fleurs enchantées*)

¹¹ Van Coillie-Tremblay, p. 168-72.

- le premier mot, le premier substantif et tout adjectif qui le précède, dans le cas des titres de journaux et de périodiques (*Le Soleil; Les Cahiers de l'ARMuQ; Le Nouvel Observateur*).

Dans tous les autres cas, sauf pour les noms propres, il convient d'employer la minuscule :

(*Littérature et opéra : colloque de Cerisy, 1985*)¹².

81 8.1.2 **En anglais**, on utilise la majuscule pour le premier et le dernier mot du titre, tous les noms, pronoms, adjectifs, verbes, adverbes et conjonctions de subordination (When, If, After, Because, Although, etc.). Les articles (the, a, an), les conjonctions de coordination (and, or, for, nor) et les prépositions ne prennent pas de majuscule, à moins qu'ils ne soient le premier ou le dernier mot du titre¹³ (*On Hearing the First Cuckoo in Spring; Over the Hills and Far Away; God Save the Queen; Sonata in B-flat Major*).

82 8.1.3 **En allemand**, le premier mot du titre, les substantifs, les adjectifs dérivés d'un nom propre (Platonischen), les pronoms Sie, Ihr et Ihnen utilisés à la seconde personne (formule de politesse) prennent une majuscule (*Über die Musik der Ostgrönenlander; Der häusliche Krieg; Die junge Nonne; Die Platonischen Dialoge*).

83 8.1.4 Pour les autres langues, voir *Chicago*, p. 317-53.

84 8.2 **Dans le texte**

En français, on applique la même règle que pour les ouvrages cités en note ou en bibliographie. Comme il serait trop long d'exposer ici les particularités de chacune des autres langues concernant l'emploi de la majuscule dans le texte, voir les ouvrages spécialisés tels ceux de Doppagne, de Ramat et de Van Coillie-Tremblay, ainsi que le *Chicago Manual of Style*, cités dans la liste des ouvrages consultés.

¹² Danielle Thibault, *Guide de rédaction bibliographique* (Ottawa : Bibliothèque nationale de Canada, 1989), p. 81.

¹³ *Chicago*, p. 282.

85 9. Espacement avant et après les signes de ponctuation¹⁴

AVANT	SIGNE	APRÈS
pas d'espacement	virgule [,] (dans les textes)	un espacement
pas d'espacement	virgule [,] (dans les nombres)	pas d'espacement
pas d'espacement	point [.]	un espacement
un espacement ¹⁵	deux-points [:]	un espacement
pas d'espacement	point-virgule [;]	un espacement
pas d'espacement	point d'exclamation [!]	un espacement
pas d'espacement	point d'interrogation [?]	un espacement
pas d'espacement	points de suspension [...]	un espacement
pas d'espacement	trait d'union [-]	pas d'espacement
un espacement	tiret [—]	un espacement
un espacement	parenthèse ouvrante [(]	pas d'espacement
pas d'espacement	parenthèse fermante [)]	un espacement
un espacement	crochet ouvrant ([]	pas d'espacement
pas d'espacement	crochet fermant (])	un espacement
un espacement ¹⁶	guillemet ouvrant [*]	un espacement
un espacement	guillemet fermant [+]	un espacement ¹⁷
un espacement (à l'extérieur)	guillemets anglais [“ ”] (à l'intérieur)	pas d'espacement
pas d'espacement	apostrophe [’]	pas d'espacement
un espacement	pour cent [%]	un espacement
un espacement	unité monétaire [25,75 \$ CA; 10 ¢]	un espacement
un espacement	unité de mesure [kg; cm; h]	un espacement
un espacement	signe arithmétique [+ - × ÷]	un espacement

¹⁴

Noëlle Guilloton et Hélène Cajolet-Laganière, *Le français au bureau*, 5^e éd., Office de la langue française (Québec : les Publications du Québec, 2000), p. 236-240.

¹⁵

Pour éviter qu'un deux-points en bout de ligne risque d'être repoussé au début de la ligne suivante, il est nécessaire d'insérer une espace insécable entre le mot et le deux-points. Avec Word, l'espace insécable se fait avec Ctrl + Maj + barre d'espace. Avec WordPerfect, avec Ctrl + barre d'espace.

¹⁶ Insérer un espacement insécable entre le guillemet ouvrant et le mot.

¹⁷ Insérer un espacement insécable entre le mot et le guillemet.

On doit éviter d'employer les parenthèses à l'intérieur de parenthèses. L'utilisation des crochets [] est de mise lorsqu'on veut mettre entre parenthèses une partie qui est déjà à l'intérieur de parenthèses :

Le compositeur étudié (Debussy [1862-1918]) a plu à tous.

On ne met pas de ponctuation devant une parenthèse ouvrante. On peut avoir deux ponctuations si elles sont séparées par la parenthèse fermante :

Si vous aimez la musique (et qui ne l'aime pas?), vous viendrez au concert.

Pour isoler un membre de phrase, on a le choix entre trois possibilités, citées ici dans cet ordre croissant de force : les virgules, les parenthèses et les tirets. Dans ce cas, les tirets prennent une espace justifiante avant et après eux, et se ponctuent comme les parenthèses. Toutefois, le dernier tiret disparaît s'il se trouve en fin de phrase.

86 **10. Disposition de la bibliographie**

87 Les éléments de la bibliographie doivent être disposés en ordre alphabétique d'auteurs. On classe au titre les références anonymes; dans ce cas, on ne tient pas compte, dans le classement alphabétique, de l'article défini ou indéfini initial (le, la, les, l', un, une, et l'équivalent dans les autres langues). On peut choisir l'ordre alphabétique lettre par lettre ou mot par mot. Avec l'avènement de l'ordinateur, le classement lettre par lettre a tendance à se généraliser, à cause de sa simplicité et du fait qu'il ne tient pas compte de la ponctuation.

Exemple :

<i>Lettre par lettre</i>	<i>Mot par mot</i>
Nouvelle-Orléans	Nouvelle-Orléans
Nouvelle-Poméranie	Nouvelle-Poméranie
Nouvelles exemplaires	Nouvelle-Sibérie
Nouvelles-Hébrides	Nouvelles exemplaires
Nouvelle-Sibérie	Nouvelles-Hébrides

Si la bibliographie est substantielle et variée, il peut être utile de la subdiviser par catégories de documents, comme les monographies et les articles de périodiques, les partitions musicales, les

enregistrements, les manuscrits, etc. Dans le cas où une bibliographie est exhaustive ou se veut telle, ou
 88 lorsque le sujet le commande, on peut disposer les références bibliographiques en ordre chronologique.

Il faut mettre en évidence les noms des auteurs (ou les titres, dans le cas des anonymes) en disposant en retrait d'au moins 1 cm (½ po) les lignes qui suivent la première.

89 Le titre **BIBLIOGRAPHIE** s'écrit à 5 cm (2 po) du bord supérieur de la page. Descendre
 2 cm (¾ po) plus bas pour le début de la bibliographie. Les références sont écrites à interligne simple,
 90 et séparées entre elles par un interligne double. Laisser 3 interlignes entre les parties de la bibliographie.
 Il faut mettre en italique les titres des monographies, des périodiques, des manuscrits, des partitions, des
 91 disques, etc. Les titres des articles de périodiques, des parties d'un ouvrage ou d'une œuvre musicale,
 ainsi que le titre des thèses ou autres manuscrits ne se mettent pas en italique, mais entre guillemets.

92 **10.1 Monographies**

En règle générale, la citation d'une monographie doit contenir les éléments suivants : le nom suivi du prénom de l'auteur, pour fin de classement alphabétique (dans le cas où il y a plusieurs auteurs, seul le nom du premier est inversé), le titre et le sous-titre en italique, l'édition s'il y a lieu (on ne mentionne pas une première édition), la collection et le numéro, l'adresse bibliographique, comprenant le lieu d'édition (la ville, dans sa forme française usuelle, et non le pays, la province ou l'état), la maison d'édition (à ne pas confondre avec l'éditeur intellectuel, appelé aussi directeur, responsable d'un ouvrage collectif) et la date de publication. On peut indiquer le nombre de pages. Ces éléments doivent être séparés par un point, sauf entre le titre et le sous-titre, et entre le lieu d'édition et l'éditeur, où on met un deux-points; voir modèles n^{os} 100-112.

93 **10.2 Plus d'un ouvrage du même auteur**

Lorsqu'on doit citer plus d'un ouvrage du même auteur, à la deuxième citation et aux suivantes, on remplace le nom de l'auteur par un trait de 15 mm (½ po) suivi d'un point :

_____ .

94 **10.3 Articles de périodiques**

Pour citer un article de périodique, on inscrit d'abord le nom suivi du prénom de l'auteur, le titre de l'article entre guillemets, le titre du périodique en italique, le volume suivi du numéro, l'année entre parenthèses, et les numéros de pages précédés du deux-points; voir modèles n^{os} 113-17.

95 **10.4 Œuvres musicales**

Les œuvres musicales en édition séparée sont traitées comme les monographies. S'il s'agit d'une partie d'une œuvre ou d'une œuvre tirée d'un recueil, le titre de la partie ou de l'extrait est mis entre guillemets, celui de l'œuvre ou du recueil est mis en italique. Le reste est traité comme une monographie; voir modèles n^{os} 118-29.

96 **10.5 Essais, mémoires, thèses et autres manuscrits**

Le titre des essais, mémoires, thèses et autres inédits n'est pas mis en italique mais entre guillemets; voir modèles n^o 130.

97 **10.6 Le sous-titre**

On sépare un titre d'un sous-titre par un deux-points et, lorsque le sous-titre est une date, par une virgule, même si cette ponctuation n'apparaît pas sur la page de titre du document (par ex. *Histoire du Conservatoire national de musique, 1922-1950*; voir modèle n^o 102.

98 **10.7 Comparaison d'une référence en note ou en bibliographie**

La plupart des règles concernant la disposition des citations bibliographiques sont apparentées à celles concernant les notes de bas de page. Les principales différences tiennent au fait que, dans une bibliographie, le nom de l'auteur doit précéder son prénom aux fins du classement alphabétique; de plus, la ponctuation – entre le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, l'adresse bibliographique et la pagination – doit être constituée de virgules et de parenthèses dans le cas d'une note (voir à la section 6.4) et de points, dans le cas d'une citation bibliographique (voir à la section 9.1). Les exemples suivants, utilisant les mêmes exemples, illustrent bien ces différences :

- **Comme note de bas de page :**

¹ Bernard Gavoty, *Alfred Cortot*, Musique (Paris : Buchet/Chastel, 1977), p. 71.

² Alice Poulin, * L'expérience selon John Dewey +, *Recherche en éducation musicale au Québec* 9 (janvier 1990), p. 18.

- **Dans une bibliographie :**

Gavoty, Bernard. *Alfred Cortot*. Musique. Paris : Buchet/Chastel, 1977. 316 p.

Poulin, Alice. * L'expérience selon John Dewey +. *Recherche en éducation musicale au Québec* 9 (janvier 1990), p. 18.

99

10.8 Modèles de citations bibliographiques

On trouvera, dans les pages qui suivent, différents modèles de citations bibliographiques. Sous l'intitulé de chaque modèle, apparaît en encadré la structure de la citation, suivie d'un ou plusieurs exemples. Les notes explicatives sont placées entre crochets.

f f f

BIBLIOGRAPHIE

a) Monographies

100 Mention du traducteur et de l'éditeur

Nom, prénom. *Titre*, traduction et édition. Ville : Maison d'édition, année de publication. Pagination.

Bach, Carl Philipp Emanuel. *Essay on the True Art of Playing Keyboard Instruments*, traduit de l'allemand et édité par William J. Mitchell. New York : Norton, 1949. 449 p.

101 Mention de deux ou trois auteurs

Nom, prénom, prénom nom et prénom nom. *Titre*, traduction et édition. Ville : maison d'édition, année de publication. Pagination.

Dart, Thurston, Walter Emery et Christopher Norris. *Editing Early Music : Notes on the Preparation of Printer's Copy*. Fair Lawn, N.J. : Oxford University Press, 1963. 22 p.

102 Mention de plus de 3 auteurs

Nom, prénom *et al.* *Titre*. Ville : maison d'édition, année de publication. Pagination.

Collaer, Paul *et al.* *Atlas historique de la musique*. Paris : Elsevier, 1960. 179 p.

103 Mention de l'édition

Nom, prénom. *Titre*. Édition. Ville : maison d'édition, année de publication (réimpression. Date de la réimpression). Pagination.

Forsyth, Cecil. *Orchestration*. 2^e éd. New York : Macmillan, 1935 (réimpr. 1946). 530 p.

104 Mention de la collection

Nom, prénom. *Titre*. Collection, n° de la collection. Ville : maison d'édition, année de publication. Pagination.

Nectoux, Jean-Michel. *Fauré*. Solfèges, 33. Paris : Seuil, 1972. 188 p.

105 **Mention d'un ouvrage en plusieurs volumes par un éditeur intellectuel**

Nom, prénom, éditeur. *Titre*. Nombre de volumes. Ville : maison d'édition, années de publication du 1^{er} et du dernier vol. [tiret après la 1^{ère} date si l'ouvrage est en cours de publication].

Bücken, Ernst, édit. *Handbuch der Musikwissenschaft*. 10 vol. Potsdam : Akademische Verlagsgesellschaft Athenaion, 1929-1931.

106 **Mention d'un volume particulier d'un ouvrage en plusieurs volumes**

Nom, prénom. *Titre collectif*, n° du vol. : *titre du volume*. Ville : maison d'édition, année de publication. Pagination.

Harman, Alec et Anthony Milner. *Man and His Music*, vol. 2 : *Late Renaissance and Baroque Music*. New York : Schocken Books, 1969. 352 p.

Nom, prénom, *et al.*, éditeurs. *Titre collectif*, n° du vol. : *titre du volume*, éditeur du vol. Ville : maison d'édition, année de publication. Pagination.

Westrup, J. A., *et al.*, édit. *The New Oxford History of Music*, vol. 10 : *The Modern Age*, édité par Martin Cooper. Londres : Oxford University Press, 1974. 764 p.

107 **Mention d'un ouvrage bilingue**

Nom, prénom. *Titre 1 / titre 2*. Ville : maison d'édition, année de publication. Pagination double s'il y a lieu.

Calderisi, Maria. *L'édition musicale au Canada, 1800-1867 / Music Publishing in the Canadas, 1800-1867*. Ottawa : Bibliothèque nationale du Canada, 1981. 124 p. / 128 p.

108 **Mention d'un traité ancien, d'auteur anonyme**

* Titre du traité non édité +. Ville, pays (si ville peu connue), nom de la bibliothèque, n° du manuscrit (période). Nombre de feuilles. Type de support.

* Tractatulus de cantu mensurali seu figurativo musicae artis +. Melk, Autriche, Stiftsbibliothek, ms 950 (15^e s.). 152 f. Microfilm.

Titre du traité édité, nom de l'éditeur intellectuel. Titre de la collection, n° du vol. [Sans lieu connu] : maison d'édition, année de publication. Pagination.

108a *Tractatulus de cantu mensurali seu figurativo musicae artis*, édité par F. Albertus Gallo. Corpus scriptorum de musica, vol. 16. [s. l.] : American Institute of Musicology, 1971. 37 p.

109 **Mention d'un ouvrage en collaboration dont les textes sont anonymes**

Titre de l'ouvrage : *sous-titre de l'ouvrage*. Ville : maison d'édition, année de publication. Pagination.

The Performing Arts, Problems and Prospects : Rockefeller Panel Report on the Future of the Theatre, Dance, Music in America. New York : McGraw-Hill, 1965. 259 p.

110 **Utilisation des majuscules en anglais pour les mots importants (voir n° 81)**

Reese, Gustave. *Music in the Middle Ages*. New York : Norton, 1940. 502 p.

111 **Plus d'un ouvrage du même auteur (voir n° 93)**

Reese, Gustave. *Fourscore Classics of Music Literature*. New York : Liberal Arts Press, 1957. 91 p.

———. *Music in the Renaissance*. Éd. révisée. New York : Norton, 1959. 1022 p.

112 **Utilisation des majuscules en allemand pour les substantifs (voir n° 82)**

Schering, Arnold. *Geschichte des Musik in Beispielen*. Leipzig : Breitkopf & Härtel, 1931 (réimpr. New York : Broude, 1950). 481 p. Commentaires et index (en allemand), 35 p. en pochette.

b) Articles

113 **Citation d'un article de périodique**

Nom, prénom. * Titre de l'article + *Titre du périodique* vol., n° (mois année). Numéros des pages citées.

Viala, Claude. * Le compositeur Pierre Wissmer a 75 ans + *Revue musicale de Suisse romande* 43, 1 (mars 1990), p. 30.

114 **Citation d'un article d'un ouvrage collectif**

Nom, prénom. * Titre de l'article + *Titre de l'ouvrage collectif*, éditeur, numéros des pages citées de l'article.
Ville : maison d'édition, année de publication.

Dale, Kathleen. * The Piano Music + *The Music of Schubert*, édité par Gerald Abraham, p.111-18. New York : Norton, 1947.

Nom, prénom. * Titre de l'article + *Titre de l'ouvrage collectif*, éditeur intellectuel, n° du vol. : *Titre du vol.*, éditeur du vol., numéros des pages citées de l'article. Ville : maison d'édition, année de publication.

Abraham, Gerald. * The Apogee and Decline of Romanticism, 1880-1914 + *The New Oxford History of Music*, édité par J. A. Westrup et al., vol. 10 : *The Modern Age*, édité par Martin Cooper, p. 1-79. Londres : Oxford University Press, 1974.

115 **Citation d'un article d'encyclopédie**

Nom, prénom. * Titre de l'article + *Titre de l'encyclopédie*, éditeur, n° de vol., numéros des pages citées de l'article. Ville : maison d'édition, année de publication.

Carr, Bruce. * Joseph (Louis) d'Ortigue + *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, édité par Stanley Sadie, vol. 13, p. 875. Londres : McMillan, 1980.

116 **Citation d'un article de dictionnaire anonyme ou signé de plusieurs auteurs**

* Titre de l'article + *Titre de l'encyclopédie*, éditeur, n° de vol., numéros des pages citées de l'article. Ville : maison d'édition, année de publication.

*Luis de Pablo+. *Dictionnaire de la musique : les hommes et leurs œuvres*, édité par Marc Honegger, vol. 2, p. 921. Paris : Bordas, 1986.

117 **Citation de plusieurs articles d'importance mineure d'une même source**

International Cyclopedia of Music and Musicians. 11^e éd. New York : Dodd, Mead, 1985. Articles * Canon +, * Counterpoint + et * Invertible Counterpoint +.

117a **Citation d'un compte rendu**

Nom, prénom. Compte rendu de [Titre de l'ouvrage recensé] par [nom de l'auteur de cet ouvrage]. [Titre du périodique dans lequel paraît le compte rendu] n° du périodique (année de publication), pagination.

LaRue, Jan. Compte rendu de *Music Research Materials* par Vincent Duckles. *Journal of the American Musicological Society* 19 (1966), p. 258.

118 **c) Partitions**

Nom, prénom. Titre [tel que figurant sur la page de titre], opus. Ville : maison d'édition, année de publication [si disponible]. Formats disponibles.

Beethoven, Ludwig van. *Quartett Nr. 14 Cis moll für 2 Violinen, Viola und Violoncello*, op. 131. Londres : Eulenburg, 1911. Partition et parties.

119 **Citation d'une partie d'une œuvre [année de publication inconnue]**

Nom, prénom. * Titre +, n° [de la partie] de Titre de l'œuvre. Ville : maison d'édition, [sans date connue], numéros de pages de la partie citée.

Debussy, Claude. * Fêtes +, n° 2 de *Nocturnes* pour orchestre. New York : International Music, [s. d.], p. 18-70.

120 **Citation d'une œuvre dans une publication en série ou collection**

Nom, prénom. Titre de l'œuvre, édité par [prénom et nom]. Titre de la collection, n^{os} des vol. contenant l'œuvre (année de publication des vol. concernés). Ville : maison d'édition, année de publication- [le tiret indique la date ouverte d'une collection en cours de publication].

Froberger, Johann Jakob. *Orgel-und Klavierwerke*, édité par Guido Adler. *Denkmäler der Tonkunst in Österreich*, vol. 8, 13 et 21 (1959). Graz : Akademische Druck, 1959-

121 **Citation d'un extrait de recueil**

Nom, prénom. * Titre de l'extrait +. Titre du recueil, édité par [prénom et nom], numéros de pages de l'extrait. Ville : maison d'édition, année de publication.

Gabrieli, Andrea. * Quando penso +. *Ten Madrigals for Mixed Voices*, édité par Denis Arnold, p. 22-30. Londres : Oxford University Press, 1970.

122 **Citation d'une œuvre séparée**

N. B. Le titre de l'œuvre doit être celui apparaissant sur la page de titre de la partition citée. À noter que, souvent, les partitions du répertoire classique ne sont pas datées. On inscrit alors [s. d.] pour * sans date +.

Ravel, Maurice. *Pavane pour une infante défunte* pour piano. Paris : Eschig, [s. d.]. 4 p.

Britten, Benjamin. *Prelude and Fugue for 18-Part String Orchestra* op. 29. Londres : Boosey & Hawkes, 1951. 34 p. Partition d'étude.

Nom, prénom. *Titre* [de la page de titre] opus et n°, révisé et doigté par [prénom et nom]. Collection. Ville : maison d'édition, année de publication. Pagination.

Beethoven, Ludwig van. *Sonata* op. 2 n° 2, révisé et doigté par Hans von Bülow et Sigmund Lebert. Sonatas for the Pianoforte. New York : Schirmer, 1894. 21 p.

123 **Citation d'une édition intégrale**

Mozart, Wolfgang Amadeus. *Neue Ausgabe sämtlicher Werke*, édité par la Internationale Stiftung Mozarteum Salzburg. Kassel : Bärenreiter, 1955- [Date ouverte indiquant une publication en cours]

124 **Citation d'une œuvre publiée dans une édition intégrale**

Nom, prénom. * Titre de l'œuvre +. *Titre de l'intégrale*, édité par ..., n° du vol., de la série, ou du groupe : *titre du vol. de la série ou du groupe*, édité par ..., numéros de pages de l'œuvre citée. Ville : maison d'édition, année de publication du vol. cité (et non pas de l'intégrale).

Mozart, Wolfgang Amadeus. * Sei du mein Trost +. *Neue Ausgabe Sämtliche Werke*, édité par la Internationale Stiftung Mozarteum Salzburg, série III, groupe 8 : *Lieder*, édité par Ernest August Ballin, p. 16-17. Kassel : Bärenreiter, 1963.

125 **Citation d'un manuscrit ancien et anonyme de musique (original et fac-similé)**

Nom de la ville. Nom de l'institution possédant le manuscrit. Département. Cote du manuscrit. Nombre de feuilles [et non pas de pages]. Support du manuscrit. Notes explicatives.

Londres. British Library, Reference Division. Department of Manuscripts. Ms Additional 34700 (16^e s.). 32 f. Microfilm. Une passion en latin (incomplète) et une passion en allemand (incomplète).

Paris. Bibliothèque nationale, fonds latin 3549 (12^e-13^e s.), f. 151v-152 : *Viderunt Hemanuel+. Microfilm.

Rome. Bibliothèque Angelica. Codex 123 (11^e s.). 265 f. Microfilm. Graduel et tropaire de Bologne.

Nom de l'éditeur. *Titre de la collection*, n° de vol. : *Titre du manuscrit*, fac-similé. Ville : maison d'édition, année de publication. Pagination [double dans ce cas-ci].

Gajard, André, édit. *Paléographie musicale*, vol. 18 : *Le codex 123 de la Bibliothèque Angelica de Rome*, fac-similé. Berne : Herbert Lang, 1969. 71, 265 p.

126 **Citation d'un fac-similé moderne d'une édition ancienne**

Destouches, André Cardinal. *Issé*. Partition générale. Paris : Ballard, 1724. Réimpr. en fac-similé. New York : Pendragon, 1984.

127 **Comparaison entre une œuvre publiée en fac-similé et en édition moderne**

Scarlatti, Alessandro. *Complete Keyboard Works*, édité par R. Kirkpatrick. Réimpr. en fac-similé à partir de sources manuscrites et imprimées. 18 vol. New York : Johnson Reprint, 1972.

Scarlatti, Alessandro. *Sonates*, édité par Kenneth Gilbert. Le Pupitre, vol. 31-41. Paris : Heugel, 1974.

128 **Précision de la tessiture**

Schubert, Franz. *Fifty Songs* (voix aiguë), édité par Henry T. Finck. Boston : Ditson, 1904. 219 p.

129 **Citation du titre original**

Verdi, Giuseppe. *Un ballo in maschera*. Milan : Ricordi, 1973. 527 p.

130 **d) Thèses**

Nom, prénoms. * Titre de la thèse +. Type de thèse, nom de l'Université, année de diplomation, nombre de folios ou feuilles (expression utilisée dans le cas d'un manuscrit, ce qui est habituellement le cas pour une thèse).

Hagan, Doroty V. * French Musical Criticism between the Revolutions +. Thèse de doctorat, University of Illinois, 1965. 203 f.

131 **e) Disques****Œuvres d'un compositeur sous un titre général**

Nom, prénom. *Titre du disque*. Interprète(s). Maison d'édition et n° de catalogue, année de production. Support. Sommaire : liste des œuvres du disque séparées par un point-virgule.

Brahms, Johannes. *The Complete Quintets*. Berlin Philharmonic Octet et Werner Haas, piano. Philips 446 172-2, p1995. 2 disques compacts. Sommaire : *Piano Quintet in F minor, op. 34; String Quintet in F, op. 88; String Quintet in G, op. 111; Clarinet Quintet in B minor, op. 115*.

Ravel, Maurice. *Louis Lortie joue Maurice Ravel*. Louis Lortie, piano. Musica Viva MV 1010, p1985. 1 disque, 33 1/3 r/min. Sommaire : *Gaspard de la nuit, Sonatine, La valse*.

Œuvres de deux ou plusieurs compositeurs, sous un titre général

Titre général. Interprète(s). Maison d'édition et n° de catalogue, année de production. Support. Sommaire : liste des œuvres du disque séparées par un point-virgule.

Kantaten aus dem alt-Bachischen Archiv. Capella Fidicina sous la direction de Hans Grüss. Capriccio 10029, p1984. 1 disque compact. Sommaire : *Ach bleib bei uns, Jesu Christ* de J. Michael Bach; *Ach wie sehnlich wart 'ich des Zeit*

de J. Michael Bach; *Siehe, wie fein und lieblich ist* de G. Christoph Bach; *Meine Freudin, du bist schon* de J. Christoph Bach.

Impact. Beverly Johnston, percussion et James Campbell, clarinette. Centre-discs/Centredisques CMC-CD 2786, p1986. 1 disque compact. Sommaire : *Steal the Thunder* de Jean Piché; *Cadenzas* d'Alexina Louie; *Angels* de Gary Kulesha; *Chronaxie* de Serge Arcuri.

Œuvres de plusieurs compositeurs, sans titre général

Nom, prénom du 1 ^{er} compositeur. Œuvre(s). Prénom et nom du 2 ^e compositeur. Œuvre(s). Interprète(s). Maison d'édition et n ^o de catalogue, année de production. Support. [Durée : facultative].
--

Smetane, Bedrich. *Die Moldau, Vysehrad*. Franz Liszt. *Les Préludes, Mazeppa, Ungarische Rhapsodie nr. 4*. Berliner Philharmoniker sous la direction de Herbert von Karajan. Deutsche Grammophon 447 415-2. 2 disques compacts.

Glinka, Mikhaïl Ivanovitch. *Grand sextuor en mi bémol majeur pour piano, quatuor à cordes et contrebasse* (1832). Nikolaï Rimsky-Korsakov. *Quintette en si bémol majeur pour piano, flûte, clarinette, cor et basson* (1876). [Ensemble] Capricorn. Hyperion CDA 66163, p1984. 1 disque compact. Durée : 54 min 38 s [mention de la durée facultative].

Citation d'une œuvre en particulier

Nom, Prénom. Titre de l'œuvre. Interprète, instrument. Maison d'édition et n ^o de catalogue, date de production. Support. (<i>rappel du titre du disque</i>).
--

Ravel, Maurice. *Sonatine*. Louis Lortie, piano. Musica Viva MV 1010, p1985. 1 disque 33 1/3 r/min. (*Louis Lortie joue Maurice Ravel*).

Piché, Jean. *Steal the Thunder*. Beverly Johnston, percussion. Centrediscs/Centredisques CMC-CD 2786, p1986. 1 disque compact (*Impact*).

132 f) Documents électroniques¹⁸

Citation d'un site Web

Auteur (Organisme ou auteur personnel dans le cas d'une page personnelle). Titre de la page d'accueil [Type de support]. Adresse URL: fournir l'adresse URL de la ressource (Page consultée le : jour, mois, année).
--

Université Laval. Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval* [En ligne]. <http://www.bibl.ulaval.ca/> (Page consultée le 8 mai 1996).

¹⁸ Rosaire Caron, * Comment citer un document électronique? +, Université Laval, Bibliothèque, *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*. [En ligne] <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> (Page consultée le 5 janvier 2001).

Citation d'un article dans une dictionnaire en ligne

Auteur (s'il y a lieu) [prénom et nom]. * Titre de l'article +. *Titre du dictionnaire ou de l'encyclopédie*, édité par Édition. Date de publication. [Type de support]. Adresse URL : fournir l'adresse URL de la ressource (Page consultée le : jour, mois, année).

Burkholder, J. Peter. * Collage +. *The New Grove Dictionary of Music & Musicians*, édité par Stanley Sadie et John Tyrrell. 2^e éd. 2000 [En ligne] <http://www.grovemusic.com/grovemusic/home/home.html> (Page consultée le 30 décembre 2000).

Citation d'un article de périodique électronique en ligne

Auteur. * Titre de l'article +. *Titre du périodique* Numéro (Date) [Type de support] Adresse URL : fournir l'adresse URL de la ressource (Page consultée le : jour, mois, année).

Chénard, Marc. * Si le jazz m'était conté +. *La Scena Musicale* 6, 1 (sept. 2000) [En ligne] <http://www.scena.org/lsm/sm6-4/jazz.html> (Page consultée de 3 janvier 2001).

11. Disposition de l'index

133 L'index se dispose normalement à la fin de l'ouvrage, sur 2 colonnes. S'il renvoie à 2 ou plusieurs pages ou paragraphes consécutifs, on inscrit les chiffres de la première et de la dernière pages ou du premier et du dernier paragraphes reliés par un trait d'union. Exemple : 7-8, 11-17. S'il renvoie à 2 ou plusieurs pages ou paragraphes non consécutifs, il faut préciser chaque page ou paragraphe, et séparer les chiffres par une virgule. Exemple : 5, 8, 10. On peut sauter un interligne entre les lettres du classement alphabétique des termes de l'index pour permettre un meilleur repérage visuel. L'index de ce travail peut servir de modèle.

f f f

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS

- Bernier, Benoît. *Guide de présentation d'un travail de recherche*. 2^e éd. Sillery : Presses de l'Université du Québec, 1986. 55 p.
- Bosa, Réal. *Règles à suivre pour la présentation de travaux*. 4^e éd. Montréal : Université de Montréal, École de bibliothéconomie, 1983. 20 p.
- The Chicago Manual of Style : For Authors, Editors, and Copywriters*. 14^e éd. Chicago : University of Chicago Press, 1993. 921 p.
- Doppagne, Albert. *Majuscules, abréviations, symboles et sigles*. Paris : Duculot, 1979. 104 p.
- Guide de présentation des manuscrits*. Québec : ministère des Communications, 1984. 173 p.
- Guilloton, Noëlle et Hélène Cajolet-Laganière. *Le français au bureau*. 5^e éd. Sainte-Foy : Les Publications du Québec, 2000. 503 p.
- Hanse, Joseph. *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*. 3^e éd. Louvain-la-Neuve : De Boeck-Duculot, c1994. 983 p.
- Helm, E. Eugene & Albert T. Luper. *Words and Music*. Éd. révisée. Totowa, N.J. : European American Music, 1982. 91 p.
- Irvine, Demar. *Irvine's Writing about Music*. 3^e éd. révisée. Timber Press, 1999. 258 p.
- Joly, Raymond. *Guide de présentation des travaux en études littéraires*. 2^e éd., revue et corrigée. Québec : Université Laval, Département des littératures, 1998.
- Mémoire de maîtrise : du début de la rédaction à la diplomation*. Québec : Université Laval, Faculté des études supérieures, 1995. 75 p.
- Ramat, Aurel. *Le Ramat de la typographie*, 5^e éd. St-Lambert : A. Ramat, 2000. 224 p.

- Robine, Nicole. *Guide de présentation de mémoires et thèses universitaires*. 2^e éd. Bordeaux : Laboratoire associé des sciences de l'information et de la communication, 1982. 33 p.
- Thèse de doctorat : du début de la rédaction à la diplomation*. Québec : Université Laval, Faculté des études supérieures, 1995. 81 p.
- Thibault, Danielle. *Guide de rédaction bibliographique*. Ottawa : Bibliothèque nationale du Canada, 1989. 208 p.
- Thomas, Adolphe V. *Dictionnaire des difficultés de la langue française*. Paris : Larousse, 1991, c1971. 435 p.
- Turabian, Kate L. *Students Guide for Writing College Papers*. 3^e éd. Chicago : University of Chicago Press, 1976. 256 p.
- Van Coillie-Tremblay, Brigitte. *Guide pratique de correspondance et de rédaction*. Québec : Éditeur officiel, 1976. 201 p.

f f f

INDEX

L'index réfère aux chiffres marginaux et non aux pages

Abréviations	6,7		
modèle de liste	17	sans lieu connu	108a
Anonyme, citation d'un		mention de 2 ou 3 auteurs	101
en bibliographie	108, 109, 116, 125	mention de plus de 3 auteurs	102
Appel de note	41	mention de l'édition	103
Appendices		mention d'un volume particulier d'un	
contenu	21	ouvrage en plusieurs volumes	106
disposition	22	mention de la collection	104
Article d'encyclopédie, citation d'		mention d'un ouvrage en plusieurs	
en note	62, 63	volumes	105
en bibliographie	115-17	mention d'un ouvrage bilingue	107
Article de périodique, citation d'		mention d'un traité ancien, anonyme	108
en note	51, 60	mention d'un ouvrage en collaboration	109
en bibliographie	94, 98, 113	Utilisation des majuscules en anglais	110
Article d'un ouvrage collectif		Utilisation des majuscules en allemand	112
en note	60a	Plus d'un ouvrage du même auteur	111
en bibliographie	114	citation d'un article de périodique	113
Avant-propos		citation d'un article d'un ouvrage	
contenu	3	collectif	114
Bibliographie		citation d'un article d'encyclopédie	115
contenu	23	citation d'un article de dictionnaire	116
disposition	86-130	citation de plusieurs articles	
classement alphabétique	87	d'une même source	117
classement chronologique	88	citation d'une partition	118-129
soulignement	90-130	citation d'une partie d'une œuvre	119
italique	90-130	citation d'une œuvre dans une pu-	
guillemets	91, 94-96, 113-20	blication en série	120
sous-titre : ponctuation	97	citation d'un extrait de recueil	121
référence en note ou en bibliographie	98	citation d'une œuvre séparée	122
citation d'une monographie	92	citation d'une édition intégrale	123
citation de plus d'un ouvrage du		citation d'un extrait d'intégrale	124
même auteur	93	citation d'un manuscrit ancien	125
citation d'un article	94	citation d'un fac-similé	126-27
citation d'une œuvre musicale	95	précision de la tessiture	128
citation d'une thèse,	96	citation du titre original	129
		citation d'une thèse	130
		citation d'un disque	131
Bibliographie, modèles de,	99		
mention du traducteur	100	Chapitre	26
mention de l'éditeur	100	numérotation	28

sommaire	28	104, 108, 114, 116, 120-21, 123,
titre, disposition du	28	124, 127-28
Citation		Édition de musique, citation d'une
disposition	26	en note
fondue dans le texte	29	en bibliographie
non fondue dans le texte	30	Édition, mention de l'
de plus de 5 lignes	31	en note
traduite	32	en bibliographie
en note de bas de page	39-74	Espacement
en bibliographie	86-131	dans le texte
Citation d'un article de périodique		en note
en note	51, 60	en bibliographie, 89
en bibliographie	94, 98, 113	Essai, citation d'un essai
Citation d'un article d'encyclopédie		en note
en note	62-63	en bibliographie
en bibliographie	115-17	Exemples musicaux
Citation d'une monographie		modèle de liste
en note	59	disposition
en bibliographie	100-112	Figures
Citation d'une œuvre musicale		
dans le texte	33-35	Guillemets
noms de notes	35a	
notation des registres	35b	Ibid., utilisation d'
en note	56	Idem, utilisation d'
en bibliographie	70	Illustrations
Citation d'une thèse		modèle de liste
en note	72	disposition
en bibliographie	130	Imprimantes
Collection, mention de la		Index
en note	50, 59	disposition
en bibliographie	93, 105	Introduction
Compte rendu, citation d'un		contenu
en note	65	Italique
en bibliographie	117a	
Conclusion		Loc. cit., utilisation de
contenu	20	
Corps du travail		Majuscules, emploi des
contenu	19	dans les titres
Disque, citation d'un		français
en note	71	anglais
en bibliographie	131	allemands
Division des mots en fin de ligne	75	autres langues
en français	76	dans le texte
en anglais	77	Marges
autres langues	78	Mémoire, citation d'un
Document électronique, citation d'un		en note
en note	74a	en bibliographie
en bibliographie	132	Micro-ordinateurs
Double référence, citation d'une	66	Mise en page
Éditeur commercial	93	Monographie, citation d'une
Éditeur intellectuel	60, 64, 93, 100,	en note
		en bibliographie

Noms des notes (multilingue)	37a	Pagination	36
Notes de bas de page	26	Paragraphe	26-27, 31
rôle	39	Parenthèses	85
numérotation	40, 49	Partition, citation d'une	
appel de note	41-42	dans le texte	33-34
espacement	45	en note	29, 70
disposition	48-49, 54-55	en bibliographie	29, 95, 118-29
monographie	50	Ponctuation	
article de périodique	51	en note	49-52
document inédit	52	en bibliographie	93-99
correspondance	53	Référence abrégée	43-46, 57
référence en note ou en bibliographie	98	Remerciements	4
répétition de la référence	36-47	Retrait	26, 31, 49, 54
auteurs multiples	44	Sigles	6-7
plusieurs références du même auteur	45	modèle de liste	17
référence abrégée	43-46, 57	Sommaire	26
Notes de bas de page, modèles de	58	disposition	28
monographie	59	Table des matières	
article de périodique	60	localisation	5
article d'un ouvrage collectif	60a	modèles	13
mention d'édition	61	Tableaux,	6
article d'encyclopédie	62-63	modèle de liste	14
mention d'un volume d'un ouvrage en		disposition	37
plusieurs volumes	64	de grand format	37
compte rendu	65	Texte, disposition du	26
double référence	66	espacement	26
ouvrage en collaboration	67	marges	28
plus de 3 auteurs	68	chapitres	26
traduction	69	sommaires	26
partition	70	paragraphe	26
disque	71	citations	26
thèse	72	notes	26
correspondance	73	bibliographie	26
note explicative	74	index	26
document électronique	74a	Thèse, citation d'une	
Numérotation des notes	40, 49	en note	72
Œuvre musicale, citation d'une		en bibliographie	91, 96, 130
dans le texte	33	Tirets	85
en note	35	Traduction, citation d'une	
en bibliographie	35	dans le texte	32
Op. cit., utilisation d'	47	en note	69
Ouvrage en collaboration, citation d'un		en bibliographie	100
en note	67-68	Traitement de texte	27
en bibliographie	101-102, 104	Translittération	34, 70
Ouvrage en plusieurs volumes, citation			
en note	64		
en bibliographie	104, 106		
Page de titre			
d'un travail écrit	1		
d'une œuvre musicale	2		
modèles	8-12		